MANUREVA

N° 75 - Revue d'information et de liaison de l'Aviation Marient Marien

DOSSIER DU TRIMESTRE

LES Xèmes JEUX DU PACIFIQUE SUD



S i avec le développement d'un Aéroport Interna-

tional, Tahiti n'est plus l'île inaccessible "du bout du monde", elle reste cependant dans l'esprit des voyageurs une destination exotique synonyme de rêve et de luxe. Aussi l'ambition de la SETIL est de faire de Tahiti une "escale obligée" dans le Pacifique, pour un

séjour idyllique de vacances ou de transit ; Un projet de construction d'hôtels intégrés aux Aéroports qu'elle gère est à l'étude pour répondre à cette formule de voyage.

VOLS INTERNATIONAUX

L'Aéroport de Tahiti-Faaa est un des rares aéroports internationaux à fonctionner 24 heures sur 24. Les compagnies desservant régulièrement la Polynésie française sont : Le Groupe Air France, Air Calédonie International, A.O.M., Corsair, Air New Zealand, Lan Chile, Qantas, Hawaiian Airlines. Ces transporteurs relient plusieurs fois par semaine Papeete à Paris, Los Angeles, Auckland, Sydney, Nouméa, Tokyo, Honolulu, l'Île de Pâques et Santiago du Chili.





SETIL Concessionnaire AÉROPORT INTERNATIONAL DE TAHITI FAAA - B.P.177 Papeete Tél.: (689) 82 60 61 - Fax : (689) 83 73 91

AÉROPORTS

Edito Entretien

M. Jean-Baptiste FILOSA Directeur-Adjoint du Service d'Etat de l'Aviation Civile en Polynésie Française



Activités des services



LES XÈMES JEUX DU PACIFIQUE SUD

Nouvelles

Visite du Haut Commissaire à l'Aviation Civile Des ouvriers polytechniciens

Aviation Civile: rigueur budgétaire pour 1996

Travaux à la BA 190

Grève des TEEAC

Une grande dame de l'Aviation nous quitte...

Un airbus militaire à Tahiti

Air Tahiti : la tendance à la hausse se confirme

Les évènements des 6 et 7 septembre à l'aéroport de Tahiti-Faa'a



Vie du personnel	28
Météo	30
Tourisme	3

EDTORA

Pour la seconde fois de son histoire, Tahiti fut du 12 au 26 août 1995 l'hôte du grand rassemblement sportif océanien que constituent les Jeux du Pacifique Sud. Pour la dixième édition de ces Jeux, Tahiti a réuni 13 délégations sportives qui se sont affrontées dans 23 disciplines.

Point d'entrée international en Polynésie Française, l'aéroport de Tahiti-Faa'a a accueilli les délégations sportives dont la plupart avaient affrété des vols nolisés. Il en est donc résulté une augmentation de trafic qui fut l'occasion pour les autorités aéroportuaires de tester certaines de leurs structures d'accueil. En effet, depuis quelque temps, celles-ci font l'objet de divers programmes de réaménagement dans le but d'absorber, dans les années à venir, le trafic de plus en plus important de cet unique aéroport international du Territoire.

Dans un contexte socio-politique quelque peu troublé par les campagnes et manifestations antinucléaires, le dossier du trimestre s'attache à faire le point sur l'organisation des Xèmes Jeux du Pacifique Sud et analyse leurs conséquences sur la desserte aérienne.

Au terme d'un séjour de trois ans en tant qu'Adjoint au Directeur du Service d'État de l'Aviation Civile en Polynésie Française, Monsieur Jean-Baptiste FILOSA nous quitte afin de rejoindre l'Administration Centrale. Administrateur Civil de grande valeur, M. FILOSA s'est très vite adapté aux fonctions qui lui ont été confiées et a marqué de manière très positive son séjour en Polynésie Française. Peu avant son départ, la Rédaction s'est entretenue avec lui.

Les mercredi 06 et jeudi 07 septembre 1995, l'aéroport international de Tahiti-Faa'a a connu les jours les plus noirs de son existence. Il fut, en effet, le triste théâtre d'affrontements entre forces de l'ordre et manifestants réunis à l'aéroport dans le cadre d'un mouvement de grève d'une part et pour protester contre la reprise des essais nucléaires d'autre part . Cette manifestation s'était très rapidement transformée en émeute dont l'aéroport porte encore aujourd'hui les stigmates. Dans la rubrique "Nouvelles", un tableau synoptique retrace dans quatre secteurs de la zone aéroportuaire les effets et conséquences de ces évènements et décrit les actions entreprises pour rétablir le fonctionnement normal de l'aéroport international dans les plus brefs délais.

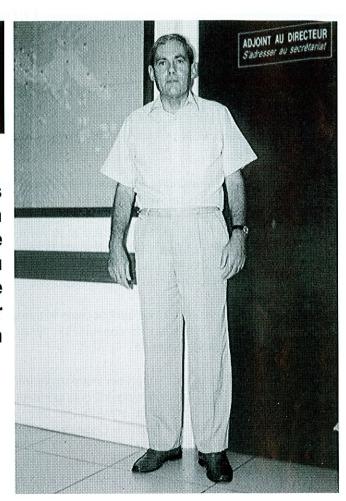
Les liaisons internationales ont connu les pointes habituelles de milieu d'année. La compagnie AOM a mis en service, entre juin et septembre, une quatrième fréquence hebdomadaire. En Juin, la compagnie Corsair a ajouté une seconde fréquence Paris/Papeete via Oakland.

En raison des évènements du début de mois, les résultats du mois de septembre sont médiocres. Les coefficients moyens de remplissage des appareils sont faibles, surtout pour les liaisons Tahiti/zone Pacifique. Compte tenu de la chute dans les fréquentations touristiques, Air France a même préféré supprimer, pour les mois de septembre et octobre, sa deuxième fréquence TOKYO/PAPEETE. Le trafic domestique a, lui aussi, subi une détérioration, Air Moorea enregistrant une baisse d'activité de 12%.



M. Jean-Baptiste FILOSA

Après avoir travaillé trois ans au Service d'Etat de l'Aviation Civile en Polynésie Française en tant qu'Adjoint au Directeur, M. Jean-Baptiste Filosa nous quitte pour rejoindre l'Administration Centrale à Paris.



Bien que particulièrement discret et réservé dés qu'il s'agissait de parler de lui durant son séjour, il a cependant accepté volontiers de répondre à quelques questions avant son départ.

M. FILOSA, voudriez-vous, en quelques mots, nous résumer votre parcours professionnel au sein de la Direction Générale de l'Aviation Civile ?

M. FILOSA: En fait, ma carrière au sein de la Direction Générale de l'Aviation Civile est très récente. Ce n'est qu'en 1988 que j'ai intégré la DGAC à la suite d'un cycle de perfectionnement suivi à l'Ecole Nationale d'Administration. Auparavant et après ma nomination en qualité d'Administrateur Civil, j'ai exercé de nombreuses années dans l'Administration de l'Éducation Nationale dans les "Oeuvres Universitaires". Depuis que je suis à la DGAC, j'ai occupé trois postes:

- En 1988, j'ai été nommé chargé de mission auprès du sous-directeur des affaires techniques du Service de la Formation Aéronautique et du Contrôle Technique (SFACT) de Paris. Ma mission était de mettre en place la redevance pour le contrôle technique d'exploitation. C'était un

domaine professionnel totalement nouveau pour moi donc forcément très intéressant et qui nécessitait une forte implication. J'ai , de toute façon, toujours été attiré par l'aviation générale.

- En 1990, on m'a chargé du Bureau du budget et de la comptabilité de la DGAC où mon travail s'est révélé une fois de plus fort intéressant puisqu'il fallait alors mettre en place le Budget Annexe de l'Aviation Civile (BAAC).

- C'est le 23 août 1992 que je suis arrivé à Tahiti pour y prendre les fonctions d'Adjoint au Directeur du SEAC. En effet, devant effectuer ma "mobilité" professionnelle, j'ai choisi la Polynésie Française car c'était une formidable opportunité pour moi de voir comment fonctionnait un service d'exploitation qui ne soit pas un service central. De ce point de vue là, j'ai bien rempli mon objectif.

En dehors du cadre de l'Aviation Civile, quelles sont vos loisirs et activités de détente ?

M. FILOSA: J'aime par-dessus tout la promenade. Que ce soit en ville, dans les campagnes ou en montagne, j'aime marcher. Mais, j'aime aussi les promenades en bicyclette (que je n'ai pas beaucoup eu l'occasion de pratiquer du fait

de la forte côte de la "Cité de l'Air"). Enfin, je lis des ouvrages historiques et je pratique les jeux de société, le tarot notamment.

Pouvez-vous, en quelques mots, indiquer à nos lecteurs en quoi consiste votre travail ?

M. FILOSA : Oui, bien sûr. Sans rentrer dans le détail, mon travail au SEAC consiste à être informé de tous les grands dossiers de la maison, car à tout moment, je peux être appelé à suppléer le Directeur lorsqu'il est absent.

J'ai aussi en charge tout ce qui concerne le transport aérien international, les affaires de contentieux ainsi que les affaires réservées de la Direction.

Enfin, je m'occupe de superviser notre revue interne Manureva. A ce sujet , je tiens à rappeler que, pendant ma présence, j'ai fait trois dossiers du trimestre, le premier à propos du Budget Annexe de l'Aviation Civile, le second sur l'organisation de l'Aviation Civile Internationale et le dernier sur le tourisme en Polynésie Française. Toujours dans ce domaine, j'assume aussi la rédaction du Manureva Flash .

Qui sont vos collaborateurs?

M. FILOSA: En fait, ma fonction me permet de travailler en collaboration avec presque tous les services. Cependant, je travaille plus directement avec le Directeur, M. Guy YEUNG, la division des Transports Aériens et le service administratif.

En outre, de par ma fonction de Rédacteur en Chef de la revue Manureva, je travaille en collaboration avec le VAT affecté à la Direction dont une des missions est justement de coordonner la parution de cette revue (ce poste de VAT fut créé en 1990).





Quels sentiments retenez-vous de votre séjour en Polynésie?

M. FILOSA: J'en retire évidemment un sentiment très positif.

Tout d'abord, en ce qui concerne mon travail, cette affectation constituait pour moi mon troisième poste au sein de la DGAC, un poste radicalement différent de ceux que j'ai pu occuper précédemment. Dés lors que cela change, cela m'intéresse. Ensuite, Tahiti se situant à la croisée des chemins dans le Pacifique sud, j'ai été amené à beaucoup voyager, ce qui m'a permis de découvrir de nombreux pays, et, "quand on parle d'un pays, on n'a pas forcément la même opinion à son sujet en y étant allé que lorsque on en a une connaissance livresque ou basée sur l'expérience d'autrui".

Quels ont été les moments forts que vous avez vécu et quels sont vos projets?

M. FILOSA: Je dois dire que j'ai connu notamment des moments intéressants en matière d'étude de textes afin de bien définir le cadre licite des transports aériens. Ceci n'est pas toujours évident en Polynésie Française car, certains textes métropolitains ne s'appliquant pas, il faut constamment retourner aux textes antérieurs. J'estime donc que le transport illicite constitue une excellent base de travail.

Pour ce qui est de l'avenir, à ce jour, mon plus grand projet est d'aller rejoindre ma petite fille qui a eu le bon goût de naître le même jour que son grand-père, un 1er Avril. Et ce n'est pas un poisson !...

M. FILOSA en compagnie de ses collaborateurs M. Mark BROUWERS (VAT) et de Mme Cathy FROGIER (secrétaire)

Propos recueillis par M. Mark Brouwers

ACTIVITES



Affaires traitées

- Organisation et surveillance du concours ICNA.
- Saisine du TPG au sujet de la demande de cession à titre gratuit de deux véhi-

cules présentée par le Territoire.

- Préparation de la formation "relations humaines , et synthèse des entretiens avec l'animateur et participation au stage de relations humaines " motivation d'une équipe et techniques d'évaluation de la performance".
- Lettre au Port Autonome relative à la demande de cession de trains d'épandage et deux citernes roulantes.
- Préparation du protocole préélectoral relatif aux élections des représentants du personnel ANFA/ETAT.
- Finalisation d'un dossier d'accident de véhicule.
- Règlement d'un dossier et mandatement en urgence de deux factures de TEF Protector.
- Prise de fonctions de la nouvelle secrétaire d'accueil à la Direction.
- Modification de programmes pour pallier certains problèmes d'édition de mandats.
- Préparation du dossier d'analyse RSTCA.
- Réunion de travail avec le Directeur de l'Administration et des Finances (DAF).
- Notation des personnels ANFA.
- Installation des matériels dans la salle de conférences du Directeur.
- Note aux personnels sur la mise en paiement des nouvelles mesures indemnitaires.
- Relance de Paris au sujet de la deman-

de de crédits "chapitre indemnités -NBI".

- Nouvelles relances au sujet des indemnités de congé payé pour les ANFA et sur le renouvellement du CTP.
- Point sur les crédits de fonctionnement et clôture de l'appel d'offres "groupes électrogènes".
- Réunion avec SPIN au sujet du développement du module RSTCA.
- Divers travaux sur la paye, préparation du premier dossier d'analyse RSTCA.
- Préparation du programme de mission et accueil de Mmes BESSE et HAMDI du Bureau de la Formation (SDP/4) du Service des Ressources Humaines et participation à différentes réunions relatives à la formation et au recrutement.



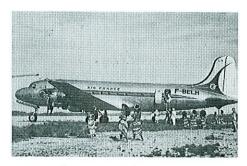
- Participation à la Commission d'ouverture des plis (appel d'offres groupes électrogènes).
- Point sur les questions de logements.
- Entretien avec le Directeur de la DAF au sujet des formations interministérielles.
- Entretien avec les représentants des personnels ICNA au sujet du versement de la NBI.
- Entretien avec l'Inspecteur Général de la Météorologie.
- Préparation de la mission DIR-ADM à Paris.
- Relance de Paris au sujet des crédits NBI.
- Fin du stage "motivation d'une équipe et techniques d'évaluation des performances".
- Opérations de paye du mois de mai.
- Installation de la version 7.3 de Progress.
- Préparation des réunions ordonnateurscomptables avec la comptable secondaire.
- Préparation de la mission DIR et Chef

ADM (programme et élaboration des dossiers).

- Opérations de vote ANFA : expédition des bulletins et des listes.
- Nouvelle saisine de l'Administration Centrale au sujet de la mise en place des crédits NBI.
- Nouvelle saisine du bureau SDP/5 au sujet de la situation d'un agent en CLD.
- Transmission de la demande de subvention pour l'association REVA NUI.
- Renouvellement des membres siégeant en CTP/DSAC et convocation à la réunion du 7 juillet 1995.
- Convocation de la Commission des logements à la réunion du mardi 4 juillet 1995.
- Participation à la réunion au Haut-Commissariat portant sur la révision de la Convention Collective des ANFA.
- Participation à la commission d'ouverture des plis : création d'une salle informatique pour le bloc technique.
- Finalisation du programme et de la préparation des dossiers nécessaires à la mission DIR et Chef ADM.
- Nouvelle relance de SDF/2 à propos de délégation de crédits NBI des personnels techniques et régime transitoire.
- Lancement du recrutement de TEEAC/CEAPF pour les 4 et 5 juillet 1995 à l'auditorium du Lycée Paul Gauguin :
- + concours externe: 1 poste
- + concours interne : 1 poste

Clôture des inscriptions : 23 juin 1995 - 15 heures.

- Mise au point du programme des frais de mission.
- Organisation des élections des ANFA pour le renouvellement du mandat des délégués (collège DIR/ADM/SNA).
- Notification de la note définitive de l' année 1994 des TEEAC du cadre métropolitain.
- Diffusion d'une note portant sur les obligations de service en matière d'hygiène et de sécurité en cas d'intervention d'entreprises extérieures.
- Diffusion d'un avis de stage d'adaptation au cadre juridique et social de la Polynésie Française destiné aux cadres récem-



ment affectés en Polynésie Française, dans le cadre de la formation interministérielle.

- Notification du marché relatif à la fourniture et l'installation de groupes électrogènes pour les aérodromes de Raiatea et Rangiroa.
- Télécopies à DNA/4 à propos du préavis de grève des IESSA pendant les semaines du 15 mai au 4 juin.
- Elaboration d'un listing de prélèvements des retenues logements au titre de l'année 1994.
- Programme pour inclure la NBI.
- Participation à l'analyse des programmes de calcul RSTCA.
- Organisation des concours TEEAC/CEAPF devant avoir lieu les 04 et 05 juin 1995:
- + prise de contacts avec divers établissements scolaires ;
- + recherche de professeurs pour élaborer les sujets et corriger les copies.
- Transmission au SRH des dossiers d'inscription à la préparation par correspondance à l'épreuve écrite de la seconde qualification TEEAC (5 candidatures).
- Saisine de SDF/2 à propos de l'exécution de trois jugements rendus par le Tribunal Administratif de Papeete et le Tribunal de Première Instance de Papeete.
- Réponse à DNA/4 à propos d'agents bénéficiaires de l'IAP.
- Instruction d'un dossier d'accident de véhicule.
- Elaboration des "mouvements des personnels" pour le Manureva Flash.
- Rechargement du compte FICBANA sur l'IN.
- Debriefing mission Chef ADM.
- Participation à la réunion avec les organisations syndicales représentatives des ANFA au sujet de la renégociation de la

Convention Collective.

- Réunion de travail avec Mme THEVE-NEAU, comptable secondaire et la Cellule Informatique.
- Participation à une commission d'ouverture des plis.
- Réunion avec le médecin de prévention.
- Entretien avec une stagiaire en deuxième année de DEUG /AES.
- Groupe de travail "formation".
- Saisine du SRH au sujet de l'organisation d'un séminaire de formation en droit.
- Traitement d'un dossier d'indemnnité d'éloignement en vue de l'application d'un arrêt du Conseil d'Etat.
- Nouvelle saisine de l'Administration Centrale au sujet des postes offerts à la promotion 95 des TEEAC/CEAPF.
- Finalisation du concours TEEAC/CEAPF.
- Saisine de l'Administration Centrale au sujet de la situation du médecin de prévention.
- Participation à la troisième réunion relative à la renégociation de la Convention Collective des ANFA, au Haut-Commissariat.

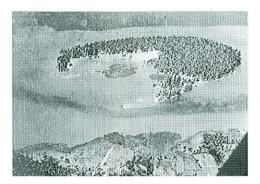


- Préparation de la Commission des Logements.
- Edition des convocations des candidats au concours TEEAC, réception des sujets et derniers préparatifs.
- Saisine de l'Administration Centrale au sujet de la création du CHS.
- Lancement d'un avis de stage bureautique.
- Evaluation d'un stage en entreprise avec le professeur principal du stagiaire.
- Réunion de travail avec DIR/SNA au sujet de l'ordre du jour du CTP/DSAC.
- Présidence de la Commission des Logements.

- Convocation des membres de la CAP des TEEAC/CEAPF (réunion du 21/07/95
- 10 h) et préparation de l'ordre ainsi que des tableaux d'avancement.
- Mise au point des primes des administratifs.
- Elaboration des statistiques sur la durée des absences du personnel rémunéré sur le BAAC.
- Formalités de reprise de fonctions d'un fonctionnaire, à l'issue d'une position de congé de longue durée.
- Statistiques de grève des IESSA.
- Intervention auprès de SDF/2 et élaboration d'états à propos de la NBI des personnels techniques pour 1994 et 1995.
- Relevé des notes des concours TEEAC/CEAPF, participation au jury d'admissibilité et proclamation des résultats :

se présenter àl'épreuve orale d'admission (6 candidats du concours externe);

- concours infructueux pour les internes.
- Notification de la note définitive des personnels du corps des ICNA.
- Elaboration des statistiques trimestrielles de demandes de bons d'émission des billets N.
- Assistance administrative d'un TEEAC du cadre métropolitain, en vacances en Polynésie Française.
- Demande de couverture budgétaire de VAT au titre de l'année 1996.
- Actualisation pour SDP/2 des effectifs SEAC au 01/07/95.
- Entretien avec une formatrice à propos d'une proposition de séminaire.
- Finalisation nouveaux programmes pour le calcul NBI (modification profonde de 4 programmes).
- Suite des travaux avec M. Jean-Marc BRILLANT (ISIS) sur les problèmes du programme COGICA.
- Etude du cahier des charges de la partie comptable de la RSTCA (aspects techniques).
- Suivi de la mise au point logicielle comptabilité avec SPIN.



- Etude du cahier des charges RSTCA pour validation.
- Installation de divers programmes système sur le serveur.
- Visite de l'EDT.
- Définition d'états en vue de l'application gestion du personnel.
- Préparation des épreuves, participation au concours TEEAC et proclamation des résultats.
- Diverses réunions de conciliation avec les représentants des personnels ANFA.
- Participation à la réunion des chefs de service.
- Préparation et participation à la CAP des TEEAC/CEAPF.
- Elaboration des statistiques pour la fiche de formation.
- Préparation du point de contrôle n° 2 "fonctionnement".
- Participation à la renégociation de la Convention Collective ANFA ETAT.
- Entretien avec le délégué des personnels ANFA.
- Finalisation du dossier "deuxième point de contrôle, crédits de fonctionnement".
- Préparation du suivi de la formation aux relations humaines organisée au mois de mai pour la CCISM.
- Organisation d'une session de "lecture efficace" et d'un second stage de relations humaines.
- Finalisation des PV du CTP/DSAC et de la CAP des TEEAC/CEAPF.
- Relance de l'Administration Centrale au sujet de divers dossiers : détachement, titularisation et indemnités de congé des ANFA.
- Suivi des nouvelles versions des programmes de la comptabilité.
- Recensement des besoins bureautiques

à ADM.

- Participation au Comité Informatique.
- Première planification des travaux d'analyse de l'existant (étude préalable) pour les applications gestion de personnel et paye.
- Réunion de travail avec le Chef SIA sur les avancements de grade des personnels administratifs.
- Réunion de travail avec le Directeur de la société ISIS SPIN.
- Entretien avec un candidat du dernier concours TEEAC.
- Entretien avec des candidats potentiels (poste de secrétaire administratif).
- Suivi du contentieux BERTOLUCCI, CHAVEZ, ITCHNER.
- Diffusion de deux avis de stage (lecture efficace et animation d'équipe).
- Exécution d'un jugement (contentieux sujétion spéciale).
- Fourniture de statistiques à l'IEOM.
- Lancement de l'élaboration du plan de formation 1996.
- Installation de divers logiciels micro.
- Lancement des notations ANFA propositions d'avancement.
- Rédaction d'une note d'orientation sur le projet de refonte logicielle de gestion des personnels.
- Validation du cahier des charges RSTCA (technique et fonctionnelle).
- Installation de la version 7.3 B du logiciel SGBD Progress.
- Participation à la réunion de conciliation avec les TEEAC/CEAPF.
- Suivi et transmission à DNA/4 des statistiques de grève des TEEAC/CEAPF.
- Réunion de travail avec M. Gilles SUIRE, à propos de formation en management : 2ème session d'animation d'une équipe et techniques d'évaluations des performances ; lecture efficace.
- Formalités d'admission aux concours TEEAC/CEAPF organisés en Juillet 1995 du lauréat du concours externe et du candidat inscrit en premier sur la liste complémentaire (sur le poste du

concours interne déclaré infructueux).

 Suivi avec SDP/1 des effectifs administratifs et ouvriers du BAAC ainsi que des effectifs VAT/96.

- Expression des besoins en VAT 1996 auprès du Haut-Commissariat.
- Instruction en relation avec le Haut-Commissariat, de diverses demandes d'autorisations exceptionnelles d'absence pour le Xè jeux du Pacifique Sud.
- Transmission à DPS/GB3 des fiches de notation 1994 (originaux) et notification de la note définitive des personnels de catégorie A du SIA.
- Lettres de rappel à tous agents ayant quitté le Territoire, à propos du remboursement de la CST.
- Diffusion d'un avis de recrutement d'un dessinateur pour le SIA.
- Réponse au message de SDP/1 à propos des raisons du retard de mise en paiement de la NBI et prime modulée.
- Rédaction d'une note de lancement du projet de gestion des ressources humaines.

Commission Administrative Paritaire

La Commission Administrative Paritaire des TEEAC du CEAPF s'est réunie le 21 juillet à 10 heures dans la salle de formation du SEAC sous la présidence de M. YEUNG, Directeur du SEAC, aux fins d'examiner les tableaux d'avancement de grade des TEEAC/CEAPF au titre de 1995.

Comité Technique Paritaire

Le Comité Technique Paritaire du SEAC s'est réuni le 7 juillet 1995 à 9 heures dans la salle de réunion du SNA, sous la présidence de M. YEUNG, Directeur du SEAC.

Il a examiné les questions inscrites à l'ordre du jour, et notamment :

- L'approbation du nouveau règlement intérieur.
- L'information par M. RENAUT, correspondant de la Mutuelle Aviation, sur l'affiliation des personnels

en poste en Polynésie française et sur les prestations services par cet organisme.

- La prestation du rapport annuel des activités des services pour l'année 1994. A cet égard, M. YEUNG a précisé le rôle et les devoirs du SEAC à l'égard des usagers.
- Chaque chef de service a ensuite présenté le bilan des activités de son service.
- La coordinatrice de formation a également fait le bilan de la formation 1994 et présenté les perspectives pour 1995.
- Les informations relatives à l'application du protocole 1994-1997 de la DGAC -IAP- et avantage financière complémentaire de fin de carrière.
- Le projet de création d'un comité d'hygiène, de sécurité et de condition de travail.
- A cette occasion M. YEUNG a expliqué les raisons pour lesquels le SEAC se dote en 1995 d'un CTP unique, renforcé d'un CHS.
- L'amélioration du dialogue social.
- Situation des fonctionnaires administratifs du CEAPF.
- Questions intéressant les ANFA : titularisation, indemnités de congés, situation des agents SSIS des îles.
- Questions intéressant le corps des TEEAC:
- classement BRIA du BIA de Tahiti-Faaa Prime ISQ des TEEAC mutés sur des postes hors contrôle
- Affectation de TEEAC sur l'aérodrome de Moorea
- Attribution d'un congé de 11 cycles en faveur des TEEAC contrôleurs dans les îles.
- Questions intéressant le corps des IESSA :
- calcul des congés et régime horaire - permanence opérationnelle d'un résident
- mutation d'un agent à la Division Technique
- problèmes rencontrés dans les systèmes VIVO et SIGMA
 - problèmes de véhicules de la

Division Technique.

- Questions intéressant le corps des ICNA :
- la demande d'affectation d'un véhicule pour les chefs de Quart est prise en considération.
- Questions diverses :
- classement hors effectif du poste de chargé des travaux informatiques NTAA - Transfert des logements de Bora-Bora sur la Grande Ile;
- Information à propos de la suppression de postes d'ANFA au niveau du Haut-Commissariat.



Division des Aérodromes Extérieurs

Personnel

- Planification congé et mission AFIS/SSIS.
- Projet contrats de travail des agents AFIS/SSIS de Kaukura et Fakarava.
- Affectation de M. DEGAGE Caravelli, Firipa du Service de l'Equipement.
- Stage de contrôle d'aérodrome à Moorea de DEGAGE Caravelli Firipa.
- Projets d'arrêté d'affectation des agents NA/2.
- Projet convention SETIL/Aviation Civile concernant la mise à disposition d'agents SETIL comme agents SSIS à Raiatea.
- Modification de 4 contrats de travail de mi-temps à plein temps (Maupiti, Tikehau, Takaroa et Takapoto.

- Dossier de retraite de Richard VII.
- Stage AFIS/SSIS de M. Alphonse MAI candidat du territoire au poste d'Agent Local de l'Aviation Civile à Arutua.
- Stage de Melle Yasmina ALVARADO du 29/05 au 23/06/95.
- Concours interne CC/2 (Chef SSIS NA/2).
- Projet d'arrêté accordant une suspension provisoire de fonctions pour raison de santé à M. ROUX Raymond.

Circulation aérienne et information aéronautique

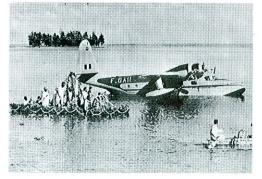
- Mise à jour des caractéristiques de piste.
- Mise à jour AIP/PAC.
- Procédures de départ Huahine.
- Carte V.A.C. Fakarava, Kaukura, Manihi, Fangatau, Ua Huka.
- Prestation PAO pour CA/SAR : carte entrée/sortie de NTAA / ISLV / Tuamotu.

Gestion Comptabilité

 Dossier financement des équipements de navigation aérienne par la Caisse Française de Développement.

SSIS

- · Stage SSIS agents SETIL Raiatea.
- Mission SSIS Raiatea, Bora Bora, et plans de secours des aérodromes.
- Mission SSIS Mataiva, Tikehau, Anaa, Fakarava (Mise en place VIC-I et PEL SSIS) et Kaukura (mise en place VIC-I et PEL SSIS).
- Stage SSIS agent SSIS de Kaukura (M. Siméon TETAUIRA).



- Mission SSIS Tuamotu Est (Inspection PS 50 BC - Convention Air Tahiti/Aviation)
- Affectation véhicules SSIS : VIC-I (Atuona / Mataiva) et VIC-3 (Moorea).
- Mission SSIS à Moorea : formation pompier Siméon TETAUIRA (exercice SSIS) et instruction pompiers de Moorea sur VIC-3 + recyclage secourisme.
- Stage secourisme agents SETIL de Raiatea, Fakarava et Kaukura.
- Diverses missions de remplacement SSIS dans les îles.

Division Technique

MAINTENANCE LOCALE

Etudes et Exploitation Technique

- Préparation à la calibration du VOR/D.
- Trimestrielle glide et localizer.
- Recâblage d'un câble de 56 paires suite à une coupure nette au cours chantier nouveau CED.
- Intervention à PW suite à des actes de vandalisme.
- Montage d'une nouvelle antenne pour le récepteur de la radiobalise FA.
- Reprise des réglages de tous les récepteurs T250 au CRD.
- Mise en service du nouvel autocommutateur.
- Installation d'un nouveau parafoudre au CRD.
- Maintenance préventive de tous les controlix.
- Début des travaux de réfection du répartiteur sud.
- Saisie sur fichier informatique des nouvelles distributions du téléphone.
- Maintenance préventive trimestrielle des antennes avancées.
- Simulation des tests sur l'IRT 1500 suite à un dysfonctionnement.
- Maintenance préventive des installations sur site.
- Changement des batteries de secours au

Mont Marau et passage d'un Londex sur 126,7.

- Maintenance préventive du lecteur Assmann de CA/SAR.
- Réglage des VHF des véhicules SSIS.
- Réalisation et câblage du sous répartiteur glide.
- Mise en service CED.
- Mise en place nouvelle antenne de contrôle au VOR/D.

Réunions et missions

- Réunion avec le SIA et le STNA pour le commencement du chantier "nouveau CED".
- Réunion avec CORIS dans le cadre du chantier "nouveau CED".
- Réunion finale avec CORIS/STNA pour la mise en service du nouveau CED.

Actions de formation

- Stages "Habilitation électrique" pour l'ensemble des personnels techniques.
- Stage ENAC "DME 721" pour un IESSA.
- Stage "Immersion en entreprise" pour deux élèves du Lycée du Taaone.
- Stage controlix pour un IESSA.

SIGMA

- Panne d'un disque dur sur le calculateur B.
- Mise en service du logiciel SIGMA version 1.6.3.
- Modification et sauvegarde de la base de données après ajoût des nouveaux sommets de la FIR.

Recompilation du AGP (Programme Gérant les Périphériques) VIVO.
Relance générale de

SIGMA et VIVO après une panne totale de l'onduleur.

• Arrêt technique du DPX opérationnel (mesure de la quan-

tité de RAM disponible en fonctionnement normal à la demande du STNA/7).

- Arrêt technique pour nettoyages des tables dynamiques (suite à une constation de ralentissement du système).
- Sauvegardes périodiques sur bandes des tables dynamiques.

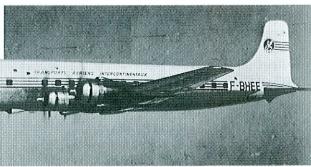
CENTRALE ELECTRIQUE

- Modification platine balisage pour commander la piste sur deux intensités d'éclairage (aérodrome de Huahine et Raiatea).
- Dossier d'étude remplacement VASIS par un PAPI aérodrome de Moorea.
- Ouverture chantier rénovation balisage aérodrome de Rangiroa.
- Expertise Véritas des postes de livraison
 PO, P3 et P'3 aéroport de Faa'a.
- Etude pour la création d'un PAPI à alimentation solaire télécommande par liaison VHF (en commun avec la MR).
- Etude alimentation électrique suite au projet déplacement tour à Hiva-Oa.
- Début d'étude CCTP rénovation balisage de Nuku Hiva.

MAINTENANCE REGIONALE

Etudes et réalisations

- PAPI entièrement solaire télécommandé à partir de l'E/R VHF d'un avion.
- Maquette réalisée et en essai au pied de l'ancienne tour.
- Passage de la radiobalise de Moorea sur secteur EDT.



Missions

MOOREA : • Dépannage des feux de trouée.

HUAHINE: • Maintenance semestrielle VOR.

UA HUKA: • Installation tour de contrôle et installation radiobalise.

RANGIROA: • Maintenance semestrielle VOR.

RAIATEA: • Dépannage gonio.

ARUTUA, KAUKURA, FAKARAVA:

• Equipement en E/R VHF d'un véhicule incendie.

Division des Transports Aériens

Statistiques/Redevances Entraînement Aérien/Formation

- Elaboration des tableaux statistiques du trafic aérien à Tahiti-Faa'a.
- Edition des factures relatives aux redevances et taxes d'atterrissage, passagers, de stationnement et de balisage et la RSTCA; quelques bilans RSTCA.
- Etablissement des factures du 1er trimestre 1995 concernant l'entraînement aérien des agents de l'Aviation Civile.

Informatique

- •Stage 4D pour 4 agents de la Division.
- Suite de la programmation d'un logiciel traitant des statistiques de trafic aérien sur micro.
- Réunion avec SPIN/ADM pour la mise en oeuvre d'un programme de comptabilité de la RSTCA.
- Réunion au sujet des besoins et de phasage pour le projet d'infomation concernant les statistiques de trafic aérien.
- Réception de nouveau matériel informatique et mise en place au Bureau de Piste et chez le Chef TA.

Personnel Navigant Licences/Examens

- Organisation des sessions d'examens théoriques du PN (TT, ULM, IATT, CSS, QRI, CTA et autres certificats du PNT).
- •Organisation d'une session théorique TT et BB.
- Relance du renouvellement IPP concernant M. LEJEUNE d'Air Moorea.
- •Relance du stage IVI concernant M. DUSSINE d'Air Alizé

Etudes diverses/Projets

- Elaboration d'un arrêté signé par le Haut-Commissaire portant sur l'emport de radiobalise de détresse.
- •Réunion avec DIR/SNA/SIA au sujet de l'accessibilité des pistes de 18 mètres de large aux ATR 72.
- Participation à la visite de la piste de TETIA-ROA.
- Etude de l'ouverture de MORUROA au trafic commercial d'Air Tahiti.
- Recherche des éléments incidents et accidents en Polynésie Française.
- Avis technique concernant un PA 23 importé d'Australie, et d'un RWIN OTTER importé des Etats-Unis.
- Etude et acceptation d'un manuel d'activités particulières sur un SCHWEITZER 269C.
- Homologation de l'appareil FGBDL appartenant à l'aéroclub d'UTA pour le



largage de parachutistes en ouverture automatique.

- Etude d'un dossier d'exploitation en monopilote ou en EQU à 2: courrier aux compagnies ayant des appareils de moins de 5,7 tonnes.
- Mise en forme d'un arrêté à faire signer par le Haut-Commissariat à propos d'une création d'hélisurface sur le Yacht MAU-PITI.
- Réunion de travail relative à l'implantation d'une hélistation basée au Beachcomber de MOOREA.
- Etablissement de 2 dossiers d'infraction.

Tutelle des compagnies Aviation commerciale

• Air Tahiti: Visite de conformité du nouvel ATR 72 immatriculé FOHJA et son inscription sur la liste de flotte. Visite du Service Technique au sujet de plusieurs incidents survenus sur le nouvel ATR 72 (panne moteur en vol).

FORMATION AERONAUTIQUE

Sessions d'exame	ens :	Délivrances	des licences :
PPA/PPH/IFR	1	BB	1
PL/MN	1	TT	15
CSS	1	TH	0
TT	1	ULM	6
IATT	0		
QRI	1		

Activité de l'Aviation Administratif: F-OHCP: 74 h 45

- Tahiti Conquest Airlines Etude du manex du BE58 appartenant à M. GENET.
- Héli Inter Marquises: visite de MM. RAULY et MORIN; inscription de l'AS 350 BA immatriculé FGIHD sur la liste de flotte; visite de conformité de l'appareil basé à BORA-BORA, étude du manuel d'entretien et du manex. Dépôt d'un dossier de VFR de nuit à BORA-BORA par la compagnie.
- Air Moorea: Etude d'une nouvelle édition du manuel d'exploitation du TO 300

Aviation générale

- Diffusion d'un arrêté modifiant les conditions de renouvellement de la licence TT avion.
- Accident de l'aéronef FODHE le 19/05/95

appartenant à l'aéroclub d'UTA: rapport de 1ère information.

• Vérification de l'aéronef FOCNA accidenté et appartenant à M. JARREAU: participation à l'enquête.

Missions et visites

- Mission en Métropole du chef TA (réunion de coordination SFACT/DAC/OCV, SFACT/GSAC/DAC): information sur la gestion des ressources de l'équipage CRM; stage à l'analyse de la gestion économique des compagnies)
- Mission du Médecin Général AUFFRET, Président du Conseil Médical de l'Aviation Civile.
- •Mission du SFACT et de l'OCV pour le

contrôle technique des compagnies locales. • Visite de M. DUQUEYROIX du

Aéroport de TAHITI-FAAA

GSAC/Entretien.

Etudes et réalisations

- Etude de l'évolution des effectifs Section Sol au cours du 2ème semestre 1995.
- Etude d'organisation de la Section Sol en effectif réduit.
- Point sur les besoins en équipement informatique de la Section Sol.
- Programmation WINDOWS sur PC d'un terminal RSFTA (remplacement d'un

ACTIVITES DE L'AEROPORT DE TAHITI - FAA'A

• Privés.......282 **TOUR DE CONTROLE** Qualifications instructeur TT......3 • Qualifications de type et classe......10 Mouvements commerciaux......6997 comprenant IFR2273 INFORMATION AERONAUTIQUE Mouvements non-commerciaux......11471 comprenant IFR587 Notam classe 1 série A reçus10806 Notam classe 1 série A émis67 Total18468 Notam classe 1 série C émis193 **Total IFR**2860 Protections aéronautiques fournies......277 Circulaires locales d'information......6 Total mouvements non-commerciaux11471 comprenant : • Aéro-Club de Tahiti3961 SSIS Aéro-Club UTA......3388 • Privés......911 Feu extincteur......2 Autres mouvements2953 Feu aéronefs0 • C.A.P......258 Alerte aéronefs......4 Accident aéronefs1 BUREAU DE PISTE Surveillance des mouvements et mise en route650 Surveillance avitaillements......320 Validation de licences de personnel navigant : Interventions diverses......7 Instructions20 • professionnelles41 Exercices nautiques ELIR 90 et canot4 • non-professionnelles......51 Entraînement plongée1 Qualifications IFR professionnelles14 Exercices sur feu0 • Qualifications instructeur PP......1 Qualifications de type et classe PP......11 GARAGE Interventions véhicules et vedettes SSIS......6 Effectifs des personnels navigants basés : Interventions sur les véhicules de liaison......15 • Professionnels......93 Corps techniques......7

TX35).

- Programmation d'un Serveur AIS.
- Participation à une CAP/TEEAC.
- Etude statistique de trafic de l'aérodrome pour le 1er trimestre.

Sécurité

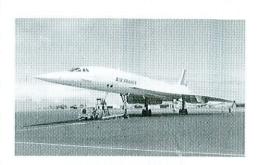
- Servitudes aéronautiques : étude du dossier "Port Autonome", réunions au Port Autonome et au Haut-Commissariat, problèmes particuliers pour les navires WIND SONG, CLUB MED, ESMERALDA.
- Mise à jour des fiches réflexes de la Section Sol liée à la mise en place du nouvel AUTOCOM.
- Enquête de première information sur l'accident du F-OCNA.
- Debriefing de l'alerte pour le C172 F-OHAC.
- Etude des conditions d'aptitude physique des personnels SSIS.
- Etude des solutions à un différend collectif portant sur les conditions de travail des personnels SSIS.

Sûreté

- Nouvel arrêté de police : mise en conformité de l'annexe 4 avec les nouvelles règles concernant les badges, mise à jour des annexes plans, validation du projet en COLSA, demande d'approbation au Haut-Commissaire.
- Rédaction de la Charte de contrôle des accès : analyse des flux en zone réservée, étude de sectorisation, description des accès, étude du système de vidéo surveillance, établissement de la grille d'accréditation, validation en COLSA, demande d'approbation à SBA.
- Etude de mise en place de divers chantiers.
- Etude des problèmes de gardiennage.
- Réunions de l'AOC, du COS et du COLSA.
- Réunion avec le COJ : "Organisation des Jeux du Pacifique Sud".
- Réunion de coordination et de sensibilisation aux problèmes de Sûreté : Directeur du Cabinet du Haut-Commissaire, responsable

Service Sécurité de la Présidence, Escale Internationale.

• Traitement de transbordements.



Circulation Aérienne et Centre de Contrôle

Evaluation du trafic

Stable.

RECAPITULATIF DU TRAFIC COMMERCIAL DE L'AERODROME DE TAHITI - FAA'A

COMPAGNIE		VOLS	PAX	TRANS	PAX+ TRANS	s.o.	CMR %	FRET (KG)	POSTE (KG)	%VAR 1995/1	IATION 994
TRAFIC COM	MER	CIAL INTE	RIEUR (DO	MESTIQUE)							
AIR MOOREA	Α	5401	37008	0	37008	57269	64,6	0	0	Paxt	17,6
(MOOREA)	D	5396	36504	0	36504	57154	63,9	0	0	Fret	0
	Т	10797	73512	0	73512	114423	64,2	0	0	S.O.	14,7
AIR MOOREA	A	456	3634	0	3634	6334	57,4	0	0	Paxt	-3,9
	D	458	3651	0	3651	6392	57,1	0	0	Fret	0
	T	914	7285	0	7285	12726	57,2	0	0	s.o.	-12,1
AIR TAHITI	Α	2488	88609	0	88609	131876	67,2	225103	13602	Paxt	11
	D	2495	80750	0	80750	132423	61	433852	31041	Fret	10,1
	T	4983	169359	0	169359	264299	64,1	658955	44643	s.o.	7,5
TAHITI	A	142	523	0	523	1136	46	384	0	Paxt	6,7
CONQUEST	D	143	353	0	353	1144	30,9	320	0	Fret	0
AIRLINE	T	285	876	0	876	2280	38,4	704	0	S.O.	-25,1
AIR OCEANIA	Α	92	288	0	288	768	37,5	22165	0	Paxt	-45,2
	D	92	415	0	415	764	54,3	15511	0	Fret	0
	T	184	703	0	703	1532	45,9	37676	0	S.O.	-41,1
AIR ALIZE	A	26	74	0	74	182	40,7	0	0	Paxt	0
	D	29	67	0	67	203	33	o o	Ō	Fret	0
	T	55	141	0	141	385	36,6	0	0	S.O.	Ō
TOTAL	A	8605	130136	0	130136	197565	65,9	247652	13602	Paxt	12,3
TRAFIC	D	8613	121740	0	121740	198080	61,5	449683	31041	Fret	16,5
DOMESTIQUE	T	17218	251876	0	251876	395645	63,7	697335	44643	S.O.	8,1

Mise en service et études diverses

- Poursuite du suivi expérimental de VIVO.
- Préparation ISPACG/8 avec STNA/3 et SCTA.
- Préparation du vol N52EC SCIP-NTAA.
- Mise en service version 6.3 de SIGMA.
- Dossier et circulaire d'information pour stage parachutisme à MOOREA.
- Préparation grève IESSA et élaboration consignes (SNA/DIR/NA.3/CA.SAR).

- Visite de Mr le Haut-Commissaire au Centre de Contrôle de Tahiti-Faa'a.
- Etude capacité de piste avec le concours efficace du Bureau Technique SNA.
- Examen du projet de protocole CAM V en Polynésie Française.

Réunions - missions

- Mission de Mr MORISSEAU.
- Réunion avec SIA pour hélistation, grue dans le Port, dispositif balisage et panneaux de signalisation.

- Réunion avec CEPA 12S concernant utilisation balise 406.
- Réunion SNA/Mme BESSE.
- Préparation de la mission d'ADM et DIR à PARIS.
- Réunion Chefs de quart.
- Réunion Groupe de Travail Approche lles sous le Vent.

Evènements particuliers.

Crash du F-OHAC en finale 04 le 16 Avril 1995 - 22h20 UTC.

RECAPITULATIF DU TRAFIC COMMERCIAL DE L'AERODROME DE TAHITI - FAA'A

COMPAGNIE		VOLS	PAX	TRANS	PAX+ TRANS	s.o.	CMR %	FRET (KG)	POSTE (KG)	%VAR 1995/1	IATION 1994
TRAFIC CON	/MER	CIAL INTE	RNATIONA	L							
GROUPE	A	118	32310	0	32310	48246	67	438462	264804	Paxt	-13,2
AIR FRANCE	D T	118 236	32901 65211	0 0	32901 65211	48316 96562	68,1 67,5	123548 562010	49186 313990	Fret S.O.	-47,2 -0,5
QANTAS	A	103	11512	6821	18333	26375	69,5	415964	4576	Paxt	-4,1
	D T	103 206	11256 22768	6821 13642	18077 36410	26375 52750	68,5 69	11652 427616	1512 6088	Fret S.O.	140,3 -2,2
AIR NEW-Z	A	129	21960	8401	30361	48619	62,4	847418	11925	Paxt	5,5
	D T	129 258	21921 43881	8401 16802	30322 60683	48642 97261	62,3 62,4	16494 863912	1472 13397	Fret S.O.	7,6 0
LAN CHILE	Α	52	7703	0	7703	10046	76,7	75274	553	Paxt	12,9
	D T	52 104	7011 14714	0 0	7011 14714	10073 20119	69,6 73,1	54120 129394	450 1003	Fret S.O.	158,3 -9,3
HAWAIIAN	A	27	5630	0	5630	8307	67,8	21601	171	Paxt	1,9
AIRLINES	D T	27 54	5313 10943	0	5313 10943	8261 16568	64,3 66	12766 34367	462 633	Fret S.O.	-22,9 -8,5
AIR	A	51	4105	0	4105	11520	35,6	170547	8185	Paxt	100,1
CALEDONIE INTL	D T	51 102	4436 8541	0	4436 8541	11466 22986	38,7 37,2	52156 222703	11049 19234	Fret S.O.	808,4 245,4
A.O.M.	Α	76	18651	0	18651	24675	75,6	349783	17970	Paxt	22,9
	D T	76 152	18730 37381	0	18730 37381	24696 49371	75,8 75,7	38801 388584	13379 31349	Fret S.O.	6,4 17,5
TOTAL	A	556	101871	15222	117093	177788	65,9	2319049	308184	Paxt	0,2
REGULIER	D T	556 1112	101568 203439	15222 30444	116790 233883	177829 355617	65,7 65,8	309537 2628586	77510 385694	Fret S.O.	3,2 1,4
TOTAL NON	Α	51	17038	0	17038	21935	77,7	212145	1992	Paxt	41,4
REGULIER	D T	52 103	17092 34130	0	17092 34130	22173 44108	77,1 77,4	34522 246667	842 2834	Fret S.O.	-24,9 30
TOTAL	Α	607	118909	15222	134131	199723	67,2	2531194	310176	Paxt	4,3
INTERNA.	D T	608 1215	118660 237569	15222 30444	133882 268013	200002 399725	66,9 67	344059 2875253	78352 388528	Fret S.O.	0 3,9
TOTAL TOUT	A	9212	249045	15222	264267	397288	66,5	2778846	323778	Paxt	8,2
TRAFIC	D T	9221 18433	240400 489445	15222 30444	255622 34130	398082 795370	64,2 65,4	793742 3572588	793742 3572588	Fret S.O.	2,8 6

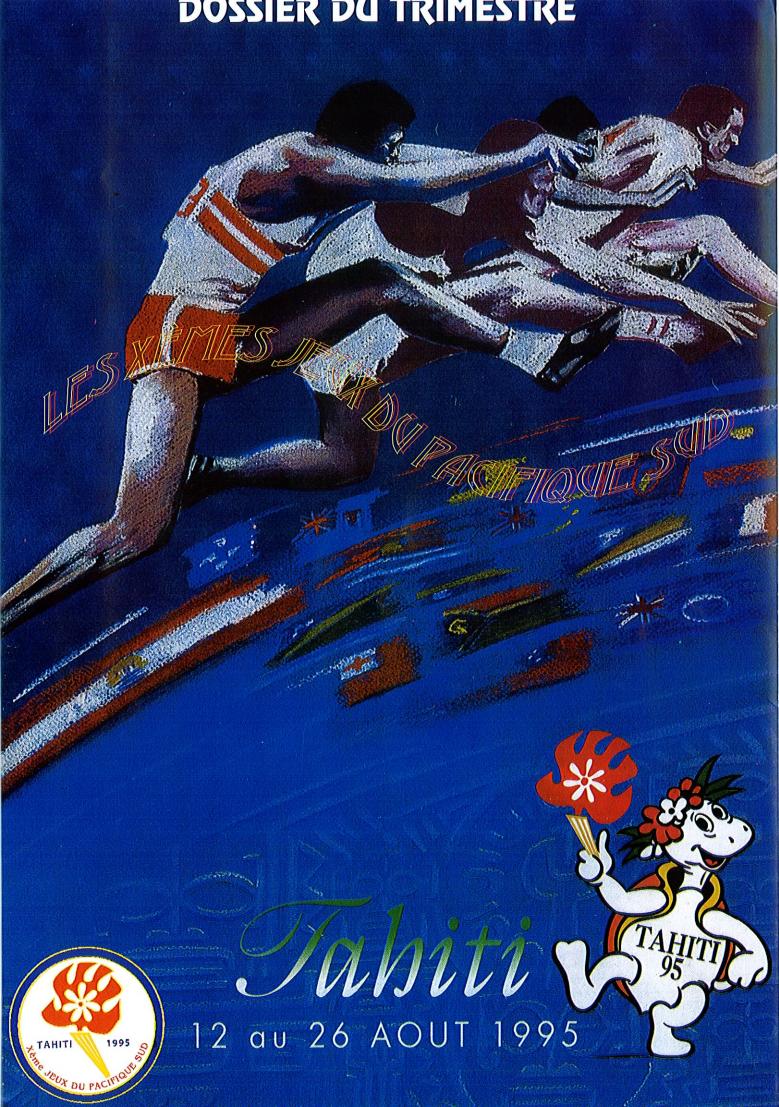


SERVICE DE L'INFRASTRUCTURE AERONAUTIQUE



FONCIER

DESIGNATION	% AVANCEMENT	DATE ACHEVEMENT
TAHITI-FAA'A	3.	
 Gestion du domaine public et privé de l'Etat. Prise de possession de l'emprise nécessaire à la réalisation de la route de contournement. Domaine public maritime attaché à la route de contournement : 	10 %	Mission permanente Juillet 96
 ⇒ Après production du document d'arpentage, la concession maritime concédée par arrêté du 9/3/95 sera effective. Domaine public de l'Etat - Entrée BA 190 : ⇒ Réalisation du transfert dans le cadre d'un échange amiable, après procduction du 	50 %	Août 96
document d'arpentage. • Quartier flamboyant - CAMICA :	50 %	Juillet 96
 → Demande verbalisation par BGTA d'une pose de clôture par un tiers. • Quartier ROBSON - squatter : 	10 %	Septembre 95
 ⇒ Requête en justice, pour démolition d'une construction. Recherche de bornes en limite de propriété Roomataroa (n°68) et Cité de l'Air. Domaine privé de l'Etat : ⇒ Etude et mise en place gestion entretien VRD des lotissements privés au sein de la 	50 % 10 %	Décembre 95 Août 95
Cité de l'Air. PROPRIETES DE L'ETAT EN POLYNESIE FRANCAISE	30 %	Mars 96
PROPRIETES DE L'ETAT EN POLYNESIE FRANÇAISE		
 Recensement des propriétés de l'Etat, mise à jour du TGPE. Renseignements à fournir au Service des Contributions Territoriales, propriétés bâties 	10 %	Décembre 95
et non bâties. BORA BORA	50 %	Juillet 95
 Recherche d'un ayant-droit pour négociation abattage de cocotiers, afin de respecter les dégagements aérodrome classe D2. 	50 %	Septembre 95
RAIATEA		
 Prise de possession concessionnaire maritime pour l'installation d'une anémo-girouette. AOT à durée déterminée au profit d'un riverain, en cours. Etude pour mise en concession d'une emprise de 4000 m2. 	50 % 50 % 10 %	Décembre 95 Août 95 Septembre 95
RANGIROA		
 AOT à durée limitée au 31/12/95 au profit de l'EDT, en cours. Demande reprise AOT concédée à l'OPT par la SOCREDO : 	40 %	Août 95
⇒ Négociations en cours.	40 %	Août 95
		ĸ



SOMMAIRE



PREAMBULE



Xème JEUX DU PACIFIQUE SUD





CREATION ET HISTORIQUÉ DES JEUX



ORGANISATION ADMINISTRATIVI DES JEUX





LES SITES SPORTIFS DESIJEUXI II



LES CENTRES D'HEBERGEMENT

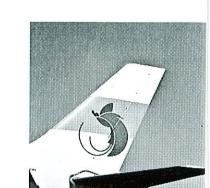




LA PARTICIPATION AUX JEUX



LA DESSERTE AERIENNE DES JEUX



PREAMBULE

STOTE OF

urant la période du 12 au 26 août 1995, se sont déroulés à Tahiti les Xèmes Jeux du Pacifique Sud. Ces jeux sont organisés tous les quatre ans et sont l'occasion d'une grande rencontre sportive à laquelle participent tous les pays du Pacifique Sud hormis la Nouvelle-Zélande et l'Australie qui participaient déjà aux épreuves sportives des Jeux Olympiques au moment de la création des Jeux du Pacifique Sud.

Ainsi, pour la seconde fois, Tahiti a été l'hôte du grand événement sportif océanien (elle le fut déjà en 1971 pour les 9Xèmes Jeux). Cette fois-ci, elle a réuni 13 délégations sur les 18 possibles pour un total de plus de 2000 athlètes participant à 23 disciplines. Pendant le mois d'août 1995, Tahiti fut donc une véritable vitrine internationale des sports dans le Pacifique Sud.

Bien que la vie socio-politique locale fut quelque peu troublée pendant cette période par les campagnes et manifestations anti-nucléaires, l'organisation et le déroulement des jeux n'en ont semble-t-il pas été affectés. Cela est sans aucun doute dû à l'important travail mené par le Comité Organisateur des Jeux et sa Cellule Opérationnelle Permanente. En effet, organiser un tel évènement sportif est un véritable défi car, après avoir déterminé les sites sportifs où se dérouleront les jeux et avoir procédé aux différents travaux de rénovation de ces sites, il faut encorement en place les structures d'hébergement et de vie qui accueilleront toutes les délégations.

En dernier lieu, place est faite aux palmarès sportifs et aux différentes conséquences de ces jeux sur la dessèvite aérienne de la plate-forme aéroportuaix de Tahiti-Jaa'a.



CREATION ET HISTORIQUE DES JEUX

hercher à développer les liens et les contacts entre les populations des territoires de la région, tel était dés 1947 un des souhaits de la Commission du Pacifique Sud.

Il aura fallu attendre 10 ans. En 1957, à l'occasion de la 4ème conférence du Pacifique à Rabaul en Papouasie Nouvelle Guinée, l'idée d'organiser des jeux sportifs est lancée. Deux hommes seront à l'origine de la naissance des Jeux du Pacifique Sud : Pierre ISSAMOTRO pour la Nouvelle Calédonie et le Docteur SAHU KHAN pour les Iles Jidji. Leur projet sera suivi par une recommandation officielle auprès de la Commission du Pacifique Sud (C.P.S.). Quant à cette dernière, elle était chargée de patronner et d'organiser des jeux sportifs inter-territoires tous les trois ans.

En 1961, à Nouméa, une réunion préparatoire fut organisée au mois de mars. A cette occasion, la création des Jeux du Pacifique Sud fut décidé pour se tenir tous les trois ans. Tous les pays de la région étaient concernés, à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle Zélande engagés dans le mouvement olympique et dont la valeur sportive supérieure n'aurait rien apporté de positif dans ces nouveaux jeux.

Une Charte et un Conseil des Jeux du Pacifique Sud furent également crées. Le conseil de jeux est l'instance qui gère les jeux et mini-jeux du Pacifique Sud

POLYNESIE FRANÇAISE

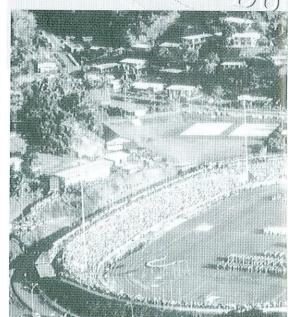
suivant les dispositions de la charte des jeux, véritable document de référence fixant les conditions d'organisation, de participation des

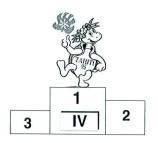
sportifs et les règlements sportifs applicables aux compétitions. A ce titre, il confie l'organisation des jeux à l'un des pays ou territoires membres, avalise leurs dates officielles et arrête la liste des disciplines sportives inscrites à ces manifestations, sur proposition du pays ou territoire organisateur.

En 1963, les Iles Jidji disposant d'infrastructures sportives importantes, les Jidjiens eurent l'honneur d'organiser les premiers jeux. Le 29 août de cette même année, 745 sportifs et officiels défilaient sur la piste d'athlétisme du BUCKURST PARK.. Les jeux de SUVA dureront jusqu'au 7 septembre 1963. Pour la première fois dans cette partie du globe, 13 pays et territoires s'étaient mesurés sportivement avec une réussite totale. La cérémonie de clôture fut une deuxième fois l'occasion pour ces femmes et ces hommes de races si différentes de défiler dans la joie avec la certitude de se revoir à Nouméa trois ans plus tard.

En 1966, pour respecter l'alternance, c'est à un territoire francophone que revient l'organisation des 2èmes jeux. La Nouvelle Calédonie accueille donc plus de 1300 athlètes et officiels venus de 14 pays! Le 8 décembre 1966, dans un stade magnifique fraîchement construit, 15000 spectateurs applaudissent les délégations. On le constate, les jeux ont déjà grandi, le nombre de pays engagés et de disciplines représentées est là pour en témoigner. La fièvre des jeux gagne alors tous les pays qui n'ont pas ménagé leurs afforts pour que l'événement soit une réussite.

En 1969, le 13 décembre, devant 10 000 spectateurs, le Duc et la Duchesse de





Kent président la cérémonie d'ouverture des 3èmes jeux à Port Moresby en Papouasie Nouvelle Guinée. Il n'y a que 12 territoires engagés mais on enregistre la présence de 1400 athlètes et dirigeants. La fanfare de la police royale de l'armée Papoue et les danses folkloriques donnent à ce premier jour des troisièmes jeux une allure de fête réussie, qui le sera parfaitement.

En 1971, l'intervalle des trois années n'est pas respecté en raison des Jeux Olympiques de MUNJCH de 1972. Il faut éviter la concurrence. C'est Tahiti qui a la lourde charge d'organiser les tièmes jeux qui vont réunir 14 pays et près de 2000 participants. Ces jeux ont provoqué la construction d'un magnifique stade et d'une piscine olympique. Dix sept disciplines sont au programme dont le Soft-ball, sport typiquement anglosaxon. La cérémonie de clôture au stade Pater est grandiose, rendez-vous est pris pour se retrouver trois ans plus tard, à GUAM.

Le 1er août 1975 à Agana, dans l'hémisphère nord à Guam, à 2 heures de vol du Japon, les 15 délégations défilent (s)où la pluie. Les 5èmes jeux sont ouverts devant plus de 2000 personnes sans compter les officiels évidemment. Al'occasion de la cérémonie e clôture, le drapeau des jeux prendra à nouveau la direction de Suva.

En 1979, seize ans après, retour aux îles Jidji pour les 6èmes jeux. Ils rassemblent 2643 participants venus de 18 pays. Du 25 août au 10 septembre 1979 les

a t h l è t e s
s'affrontent,
mais on sent
que les jeux
ont peut-être
trop grandi et
déjà l'idée

d'une organisation plus modeste commence à percer.

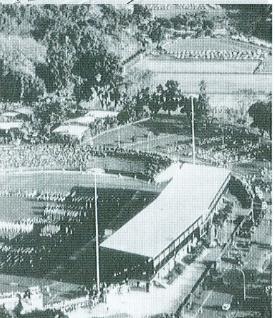
En 1983, le roulement de quatre années entre 2 jeux est définitivement adopté. Les 7èmes

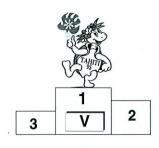


jeux ont lieu à Apia aux Samoa Occidentales, du 5 au 16 septembre; 19 pays sont représentés par 2423 athlètes. Pour cette ancienne colonie et protectorat Allemand, la Chine se place en généreuse marraine, elle apporte 600 millions de JCP de le berceau de la 7ème édition et Apia se voit ainsi doté des infrastructures indispensables.

En 1987, la Nouvelle Calédonie, qui a été secouée par des évènements politique graves est chargée de l'organisation des 8èmes Jeux du 8 au 19 décembre 1987. L'inquiétude a été vite dissipée, ces jeux sont totalement réussis, le service d'ordre est impressionnant. Le cyclisme, la natation, le judo, le golf et le ball-trap font leur réapparition. 2836 athlètes et officiels ont participé aux 8èmes Jeux, un record!

En 1991, après les îles Jidji, le premier pays à avoir organisé deux Jeux, c'est au tour de la Papouasie Nouvelle Guinée d'accueillir les 9èmes jeux après avoir hébergé les 3èmes en 1969. Pour la première fois, deux villes sont choisies comme lieu de compétition, Port Moresby et Lae situés à 350 km de distancel'une de l'autre. La cérémonie d'ouverture est superbe, folklorique à souhait et la sécurité bien assurée. A l'issue de ces 9èmes Jeux, rendez-vous est pris pour Tahiti en 1995 pour les 10èmes Jeux.









ZONE DESSERVIE PAR LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

POLYNESIE FRANCAISE

PITCAIRN

Papeete 9

NORTHERN MARIANA ISLANDS • Saipan GUAM Agana MARSHALL ISLANDS FEDERATED STATES OF MICRONESIA NAURU PAPUA NEW GUINEA Port Moresby SOLOMON ISLANDS TOKELAU Honiara WALLIS AMERICAN Port Villa NOUVELLE CALEDONIE NIUE ● Nouméa NORFOLK ISLAND

Kingston



PAPAU



ORGANISATION ADMINISTRATIVE DES JEUX

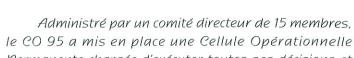
<u>Le Comité Organisateur des Jeux</u> (COJ)

onformément aux dispositions de la 10 ème édition de la Charte de jeux du Pacifique Sud, le pays qui s'est vu confié l'organisation des jeux est chargé de mèttre en place les structures adaptées à leur préparation et à leur organisation. Les Xèmes Jeux du Pacifique Sud ont eu lieu à Tahiti. Dans cette perspective, le mouvement sportif territorial a mis en place le 12 août 1993, le "Comité Organisateur des Xèmes Jeux du Pacifique Sud-Tahiti 1995 (COJ 95).

Constitué sous la forme d'une association régie par la loi du l'er juillet 1901, le COJ 95 a té créé par l'ensemble des dirigeants du mouvement sportif territorial Sa duré de vie est limitée à la période couvrant la préparation, le déroulement et l'établissement du bilan des Xèmes jeux, sans que cette période ne puisse excéder une année à compter de la date de clôture officielle des Xèmes Jeux. Composé de membres de droit et de membres d'honneur, actifs et

associés, le COJ
95 a son siège
social au
complexe sportif
de la Jautaua, à
Pirae.

Son objet est d'assurer la préparation, l'organisation et la gestion des Jeux dans tous les domaines a f f é r e n t s



sportifs, techniques, administratifs, financiers,

logistiques, publicitaires, promotionnels et commerciaux.

Permanente chargée d'exécuter toutes ses décisions et de coordonner l'action des directions et des différentes commissions nécessaires à la préparation et au bon déroulement des Seux

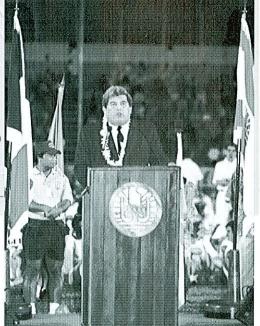
déroulement des Jeux.

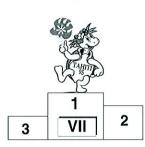
<u>La Cellule Opérationnelle Permanente</u> (COP)

Mise en place par le COJ 95, la Cellule Opérationnelle Permanente est l'organe exécutif du COJ 95. A ce titre, elle st chargée d'exécuter toutes les décisions du COJ 95, notamment de son comité directeur. La COP coordonne, en outre, les travaux des directions et des commissions relevant de l'organigramme de l'organisation des Jeux.

Elle est composée de:

- Quatre membres élus par l'assemblée générale du COJ 95:
- un Directeur général des Xèmes Jeux du Pacifique Sud, Arnaud DEMOLLTENS, fonctionnaire mis à disposition du mouvement sportif par l'Etat;
- un Directeur sportif, Jean-Yves BAMBRIDGE, fonctionnaire mis à disposition du COJ 95 par le Territoire:
- un Directeur des services généraux et de la logistique, Jacques BONNO, chef du service territorial des sports;
- un secrétaire permanent, Pierre MEUEL, agent mis également à disposition du COJ par le Territoire.
- Des représentants du Président du Gouvernement du Territoire, du Haut-Commissaire de la République, du





Commandant Supérieur des Jorces Armées, de tous les Ministres du Gouvernement territorial, de services et d'offices territoriaux concernés directement par l'organisation des Jeux.

- De toute personnalité cooptée par l'un ou les deux co-Président(s) en raison de compétences particulières.

Son rôle est déterminant puisqu'elle est chargée de la préparation de l'organisation de toutes les structures organisationnelles nécessaires au déroulement des Xèmes Jeux. Ainsi, elle coordonne trois grandes directions:

- la direction sportive;
- · la direction de l'organisation générale;

• la direction des services généraux et de la logistique.

Ces directions organisent le fonctionnement de 120 commissions, chacune étant chargée d'un secteur spécifique de l'organisation des Xèmes Jeux: commission de l'accueil général, commission de l'hébergement et de la restauration, commission du protocole, commission de l'organisation sportive etc...



- **DTRECTEUR GENERAL** -Arnaud DEMOLLIENS

Direction Sportive

Jean-Yves BAMBRIDGE

- 🗅 Commission de l'Organisation Sportive
 - · Planning général
 - Commissions techniques
- ☐ Commission réglementation, Documentation et Informatique
 - Listing engagés
 - Programmes des épreuves
 - Résultats
- ☐ Commission des Officiels et des Arbitres
- ☐ Commission Médicale et Santé
 - Q.G. et villages
 - Contrôle anti-dopage
- Commission du matériel mobile et des Urgences

Direction de l'Organisation Générale

Arnaud DEMOLLIENS

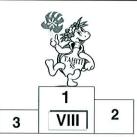
- ☐ Secrétariat Administratif
 - Administration Générale
 - Accréditations
- ☐ Commission Financière, Ressource et Dons
 - Partenariat
 - Billeterie
- ☐ Commission Relations Internationales
- ☐ Commission de l'Accueil Général
 - Accueil VIP/Officiels
 - Hôtesses Bénévoles
 - Interprétariat
- ☐ Commission Protocole
 - Matériel Protocolaire et tenues officiels
 - Cérémonies Protocolaires
- Commission Médias, Publicité, Promotion
- Commission des liaisons avec l'Armée

Direction des Services Généraux et de la Logistique

Jacques BONNO

- ☐ Commission des Travaux et de l'Equipement
 - Les rénovations
 - Le matériel sportif
- ☐ Commission de l'Organisation des villages
- ☐ Commission Hébergement et de Restauration
- ☐ Commission des Transports
 - Transports Généraux et VIP
 - Circulation et fléchage
- ☐ Commission OPT et Transmission
- ☐ Commission de la Sécurité Générale
 - Liaison Police et Gendarmerie Armée
- ☐ Commission de la Sécurité des villages
- Commission de la Sécurité sur les sites sportifs

Commission des cérémonies d'ouverture et de clôture Pierre MEUEL



LES SITES SPORTIFS DES JEUX

<u>Présentation des sites sportifs</u> retenus.

es cérémonies d'ouverture (le 12 août 1995) et de clôture (le 26 août 1995) des Xèmes Jeux du Pacifique Sud ont eu lieu au stade olympique territorial "Pater". Situé dans la commune de Pirae, à quelques minutes du centre ville de Papeete, le stade olympique Pater, le plus important du territoire a accueilli les compétitions d'athlétisme ainsi que les demifinales et la finale de football. Ce stade peut contenir 12 000 personnes dont 3500 en tribune couverte.

Attenant au stade olympique territorial, l'Institut Territorial de la Jeunesse et des sports comprend une salle de tennis de table et les installations de tir à l'arc.

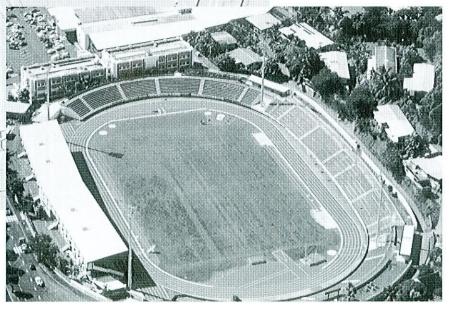
Le second grand complexe sportif de Jautaua, lui aussi situé à Pirae, à quelques centaines de mètres du stade Pater, a abrité le quartier général du Comité d'Organisation des Jeux 1995, ainsi que le centre de presse. Le complexe comprend, outre les terrains de



tennis où se sont déroulées de les finales de ce sport, un stade qui a accueilli le rugby, ainsi que la salle omnisports où ont eu lieu

les demi-finales et finales de Basket-ball et de Volleyball.

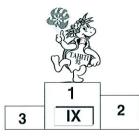
Les éliminatoires de Basket-ball se sont déroulées dans les salles omnisports de l'Association Sportive Dragon et de l'Association Sportive Jeunes Tahitiens.

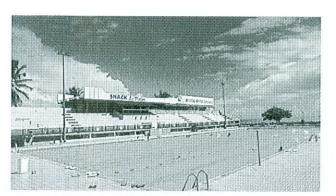


Le volley-ball, quant à lui, a organisé ses éliminatoires dans les salles omnisports de Arue et de l'Association Sportive Central Sports.

L'Association Sportive Excelsior a accueilli dans sa salle les sports de combat : Judo, Karaté et Tae Kwon Do s'y sont déroulés successivement, alors que les terrains de tennis du complexe Excelsior ont également été utilisés pour les éliminatoires de Tennis.

Réalisée en 1971, à l'occasion des TVèmes Jeux du Pacifique Sud comme le stade Pater, la





piscine olympique de Papeete a accueilli l'ensemble des compétitions de natation dans son bassin de 50 mètres.

Située en bord de mer à Pirae, la salle "Aorai Tini Hau", à l'architecture moderne et intégrée au site, a accueilli les épreuves d'Haltérophilie et de Boxe. Les épreuves de pirogue (Va'a) ont également été organisées sur ce site.

La grande salle de l'Office Territorial d'Action Culturelle (OTAC), située près du "village Gauguin", a accueilli les compétitions de Body-building et de Jorce Athlétique.

Le football, pour les épreuves éliminatoires, a utilisé également les stades de Mahina, de Puurai, de Paea et de la Punaruu (Punaauia).

Enfin, les sites spécifiques d'Arue (Yacht Club) pour la voile, de Papara pour le Golf et le surf, avec celui de la plage Vénus à Mahina pour le triathlon, ont complété le dispositif des installations retenues pour les Xèmes Jeux du Pacifique Sud.

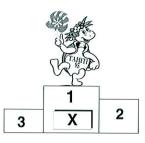
<u>Programme de rénovation des sites</u> <u>sportifs retenus.</u>

D'importantes opérations de rénovation concernant la majeure partie des grands équipements mobilisés pour les Jeux ont vus le jour.

Une première tranche de travaux a été consacrée à la rénovation des deux équipements les plus importants, à savoir le complexe olympique "Pater" et le complexe sportif de "Jautaua". Dès le mois de juillet 1994, la réfection des installations électrique du stade a débuté, suivi du gros oeuvre des travaux, dont la réfection de la piste synthétique d'athlétisme. Toute l'installation électrique du complexe de Jautaua a été reprise, la salle omnisports devenant ainsi la salle principale du dispositif sportif pour les finales de Basket-Ball et de Volley-Ball.

Une seconde tranche de travaux a concerné aussi les autres équipements sportifs tels les annexes du stade olympique Pater (salle de tennis de table) ainsi que les annexe du complexe de Jautaud (terrains de tennis). Les salles omnisports des principaux club (AS Jeunes Tahitiens, AS Excelsio), AS Dragon et de l'AS Aorai pour le Nettball) ont également subi un toilettage, principalement axé sur des petites reprises de structures jugées dangereuses, sur la sécurité et sur les sol sportifs. Enfin, les vestiaires-sanitaires du Yacht club d'Arue et du Golf d'Atimaono, ainsi que des petits travaux nécessaires à la piscine olympique de Papeete ont complété ce dispositif de rénovation





LES CENTRES D'HEBERGEMENT

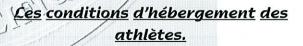
Localisation des sites d'hébergement.

our héberger les membres des délégations des pays et territoires participants aux Xèmes Jeux, le Comité Organisateur a prévu deux "Villages" comprenant chacun plusieurs établissements scolaires.

Le "Village Gauguin", situé à l'entrée ouest de Papeete, a accueilli environ 1000 personnes. Il est composé du Lycée Paul Gauguin, où ont été pris tous les repas des sportifs hébergés dans le village, et du collège de Tipaerui attenant au lycée.

Le "Village Taaone", situé à Pirae près du complexe sportif de Jautaua, a accueilli quant à lui plus de 2000 sportifs et entraîneurs. Composé de cinq établissements scolaires, le "Village Taaone" a hébergé les délégations les plus importantes par le nombre, comme Jidji, Nouvelle Calédonie et Papouasie Nouvelle Guinée. Le lycée du Taaone regroupait le secrétariat du Village et l'unité de restauration où les athlètes tahitiens ont rejoints pour les repas, les sportifs et sportives hébergés dans ce village.

Le lycée d'hôtellerie et de tourisme ainsi que le Collège Taaone ont été mobilisés pour la girconstance, tout comme l'école primaire de Piraé-Taaone, située près du complexe et l'école privée St Michel 99, attendnte au Lycée.



Des installations spécifiques, notamment en ce qui concerne les sanitaires (douche et WC chimiques) ont été rendues nécessaires afin de permettre un accueil plus confortable des délégations sportives. L'achat de 2500 matelas, de 3200 oreillers, de 6400 draps et de 60 cabines de WC chimiques a été effectué pour les deux villages. Le

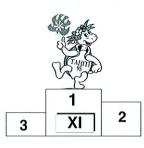


concours précieux de l'Armée a permis l'installation de douches dans les tentes mises à disposition.

L'hébergement des athlètes s'est effectué dans les dortoirs existants et dans les salles de classe aménagées à cet effet. En fonction des surfaces de ces salles classes, l'effectif maximum n'a jamais excédé 15 personnes par classe. Des étagères pour le rangement des effets personnels, les matelas de 15 cm d'épaisseur posés sur la moquette, ainsi que les draps de dessous et les oreillers ont été fournis aux athlètes auxquels il a été demandé de prévoir un drap de dessus par personnes ainsi que des serviettes de toilette et éventuellement une couverture (pour les frileux!).

En outre, chaque délégation a pu disposer d'une armoire métallique fermant à clé afin de ranger les objets de valeur (passeports, billets d'avion, etc...). Une surveillance des jeux a té assurée par du personnel qualifié. Enfin, dans chaque village a été prévu un secrétariat du "COJ 95", avec un bureau de poste comportant des cabines de téléphone à carte, un guichet de banque (Westpac), un bureau de location de véhicules, tous ouverts aux heures d'affluence. Des espaces de détente pour les athlètes, avec télévision, ont également été mis en place.





LA PARTICIPATION AUX JEUX

L'engagement numérique

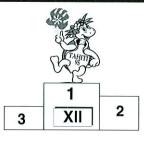
our la seconde fois, Tahiti a été l'hôte du grand événement sportif océanien. Et cette fois-ci, elle a réuni 13 délégations sur 18 possibles, certaines s'étant abstenues soit pour des raisons de boycott, essais nucléaires obligent, soit pour des raisons de manque de moyens financiers.

Ce ne sont pas moins de 1770 athlètes, 630 officiels techniques, 305 dirigeants et 13 chefs de délégation, représentant les 13 pays participants, qui se sont réunis à Tahiti pour ces Jeux. De plus, étaient présents 270 journalistes (dont 170 pour Tahiti) venus de tous horizons pour couvrir l'événement et 35 médecins pour un total de plus de 3200 personnes qui ont participés directement à ces jeux..

En ce qui concerne les délégations, la Nouvelle Calédonie est arrivée avec la plus importante 340 participants, et la Micronésie, la plus petite, seulement une dizaine de sportifs qui ont malgré tout tenu à être présents. Un total de 230 équipes participaient à l'ensemble des 23 disciplines prévues au programme,



Pays participants	Nombre d'athètes et dirigeants	Nombre d'équipes engagées
Iles Cook	74	10
Iles Fidji	306	32
Guam	208	33
lles Mariannes	42	8
Micronésie	7	1
Norfolk Island	14	7
Nouvelle Calédonie	340	34
Papouasie Nouvelle Guinée	217	22
Iles Salomon	139	13
Tonga	29	9
Tahiti	506	37
Vanuatu	102	13
Wallis et Futuna	115	11
TOTAL	2 129	230



<u>Déroulement des jeux et palmarès</u> <u>sportif</u>

Les jeux ont officiellement débuté le samedi 12 août avec une cérémonie d'ouverture dont le faste annonçait déjà l'ambiance qui allait régner pendant ces deux semaines. La natation inaugurait à peine les festivités que déjà, on pouvait remarquer les qualités exceptionnelles de la Calédonienne Diane Bui-Duyet qui, d'emblée, commençait sa moisson de médailles d'or. En effet, Diane ne s'en privera pas puisqu'elle récoltera 10 médailles d'or dans les épreuves individuelles et trois en équipe.

En général, les disciplines comme la natation, le judo, le tennis et le tennis de table ont subi la razzia des Calédoniens qui ont très peu laissé de médailles aux autres délégations.

En athlétisme, les autres sportifs n'étaient pas de taille face aux Jidjiens qui ont fait plus que confirmer leur vélocité et se sont imposés avec 40 médailles dont 14 en or. Nous avons pu toutefois apprédier la prestation du tahitien Georges Richmond dans les épreuves du

marathon, da)10 000 mètres et du 5 000 mètres.

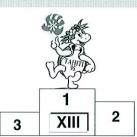
> Nouvelle Calédonie Tahiti PNG Fidji Guam W.F. Tonga Salomon Vanuatu Cooks Mariannes Norfolk Micronésie

Les disciplines telles que le surf et la pirogue sont, quant à elles, restées une chasse gardée des équipes tahitiennes.

Malheureusement, cela n'a pas suffi à Tahiti pour remporter ces jeux, puisque la Nouvelle-Calédonie la coiffe sur le poteau avec 83 médailles d'or pour un total de 184 médailles. Tahiti pourra se consoler en faisant observer qu'un grand nombre de Calédoniens médaillés sont d'origine tahitienne et qu'elle a récolté le plus grand nombre de médaille (198 au total).

La cérémonie du 26 août clôtura ces Xèmes Jeux. Une cérémonie à laquelle ne participèrent pas toutes les délégations puisque les Salomonais prirent l'avion tout de suite après avoir joué la superbe finale de football, remportée par Tahiti. Cette cérémonie fut néanmoins un moment attendu de tous, moment d'émotion où se mêlait la joie d'avoir participé à ces jeux et la tristesse de devoir se quitter. Cependant, les rendez-vous ont été pris : tous se rendront à Guam en 1999.

Médaille d'Or	Médaille d'argent	Médaille de bronze	Total
83 78	59 75	42 45	184 198
32	29	40	101
32	46/	60	138
7	10	26	43
(, , 8,	3	8	19
8 16	6	14	26
3	8	13	24
3	6-1	10	19
4	2	6	12
57.6	1	2 /	3
0	0	7 1 /	1
0	0	0	0
		/	



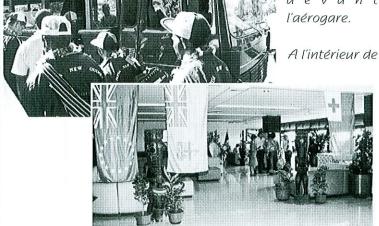
LA DESSERTE AERIENNE DES JEUX

<u>Les aménagements de la zone</u> <u>aéroportuaire.</u>

epuis quelques mois déjà, le concessionnaire de l'aéroport de Tahiti-Jaa'a - la Sétilaéroport - a entamé de grands travaux dans le cadre du liaisonnement des parkings voitures et du réaménagement de l'aérogare principale. Ces investissements ont été programmés afin de préparer la plate-forme aéroportuaire à absorber, dans les années à venir, le trafic de plus en plus important de cet unique aéroport international du Territoire. La Sétil-aéroport a profité de la hausse de trafic consécutive aux Xèmes Jeux du Pacifique Sud pour mettre en service provisoirement une partie des nouvelles infrastructures.

Ainsi, dans un premier temps, le nombre de voies de circulation, situées devant les aérogares domestique et internationale a été porté à trois. De même, le terreplein central a été provisoirement aménagé et mis en service de manière à y faire circuler d'un côté, les bus pour les athlètes des Jeux et les touristes, et de l'autre, les taxis exclusivement. Ce terre-plein central abritera à terme une véritable gare routière couverte, ce qui devrait

contribuer à fluidifier la circulation devant l'aérogare.

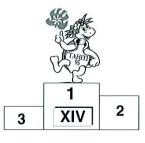


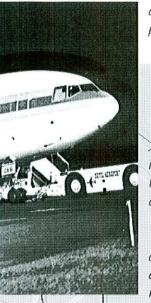


l'aérogare principale, les améliorations ont porté sur une toute nouvelle zone d'embarquement et de transit qui a été inaugurée le 17 février dernier. Conçue par l'architecte Pierre Lacombe dans le respect de l'art traditionnel et moderne polynésien, cette aire s'étend sur deux niveaux; elle est desservie par deux escaliers et un ascenseur s'ouvrant sur deux côtes et comprendiun bar, un salon d'attente ainsi qu'un restaurant.

De plus, les VIP (Very Important Persons) qui se sont rendus aux Xèmes Jeux du Racifique Sud auront eu le plaisir de transiter par un salon d'honneur spécialement aménagé à leux intention par la Sétilaéroport. Situé au second niveau de la nouvelle salle d'embarquement des vols internationaux/cet espace VIP arborait les couleurs des différents pays du Pacifique Sud participant à ces inoubliables journées placées sous le signe du sport en Polynésie Française.

Enfin, compte tenu du contexte politique local, quelque peu tendu en raisons des menaces de manifestations des opposants aux essais nucléaires, des mesures de sûreté renforcées ont été prises aux abords de l'aéroport de Tahiti-Jaa'a afin d'éviter tout





désagrément aux athlètes venus participer aux jeux

<u>Ca desserte aérienne des</u> <u>Jeux.</u>

Au cours du mois d'août 1995, les Xèmes Jeux du Pacifique Sud ont induit une augmentation sensible du trafic aérien sur la plate-forme aéroportuaire de Tahiti-Jaa'a.

Compte tenu des faibles capacités disponibles sur les vols réguliers, les différentes délégations ont dû recourir à l'affretement de nombreux

vols "charters" auprès de différentes compagnies aériennes pour transporter les sportifs jusqu'à Tahiti.

La ligne "Trafic Régulier International" inclut, pour août 1995, les quatre vols supplémentaires affrétés par AJR CALEDONJE INTERNATIONAL, en plus de son programme-habituel de desserte. Ces quatre vols, LD 514, 515, 516 et 517, ont permis de transporter les quelques 370 membres de la délégation sportive Calédonienne

La ligne "trafic Non Régulier International" enregistre une hausse exceptionnelle due aux Xèmes Jeux du Pacifique Sud de 18,8 % en août 1995 par Y rapport à juillet 1995.

Cette augmentation s'explique par le fait qu'ont été comptabilisés dans cette ligne tous les vols charters affrétés par des compagnies "non régulières" telles que :

• 4 vols pour la compagnie fidjienne ATR PACTJTC, sur B747-200, qui a transporté 330 personnes de la délégation des Tles Jidji; • 4 vols pour la compagnie micronésienne CONTINENTAL MICRONESIA qui a transporté, sur DC10-30, 260 membres de la délégation de Guam, 20 de celle de Micronésie et 20 de celle des Iles Mariannes; Nombre de vols Mombre de vols Micronésienne CONTINENTAL Trafic régulier international Mombre de vols Micronésienne CONTINENTAL Trafic régulier international Micronésienne CONTINENTAL Trafic régulier international Micronésienne CONTINENTAL Trafic régulier international Mombre de vols Micronésienne CONTINENTAL Trafic régulier international Mombre de vols Micronésienne CONTINENTAL Trafic régulier international Mic

• 4 vols pour la compagnie ATR VANUATU, sur B737-400, qui a transporté une

ONTINENTAL	1994	1995
Trafic régulier international	43 391	45 744
Nombre de vols	204	204
Trafic non régulier international	7 032	9 107 (+18,8 %)
Nombre de vols	30	38
Tout trafic	50 423	54 851
Nombre de vols	234	242

Août

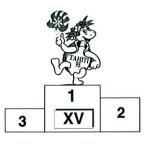
Août

délégation composée de 130 sportifs;

- 4 vols également pour SALOMON ATRLTNES, sur B737-400 qui a transporté une délégation composée de 140 sportifs;
- 4 vols enfin pour la compagnie ATR NTUGUTNT, sur A310-300 qui a transporté une délégation composée de 190 sportifs.

En outre, une Caravelle de l'Armée de l'Air Française a atterri le 10 août à 15h30 avec à son bord 30 membres de la délégation des Iles Cook et 50 de celle des Tonga.

Enfin, le compagnie locale AJR TAHJTJ a affrété un ATR 42 pour un vol spécial destiné à aller chercher et à ramener les athlètes de Rarotonga (Vol VT 158 à vide au départ de Papeete et 20 passagers au retour; Vol VT168 avec 29 passagers au départ de Papeete et à vide au retour).



SITUATION GEOGRAPHIQUE DES SITES SPORTIFS







AERODROMES ETAT

AEROL	KOMIES ETAT	
DESIGNATION	% AVANCEMENT	DATE ACHEVEMENT
TAHITI-FAA'A		
Route de contournement :		
Etude de faisabilité de l'ouvrage en boute de piste ;	80 %	Juillet 95
Etablissement avant-projet sommaire (CETE).	80 %	Juillet 95
Etude de la réalisation de plan informatisé.	100 %	Juin 95
Voie de circulation aéronautique. Etude mise aux normes hélistation FAA'A.	100 % 100 %	Juin 95 Juillet 95
Etablissement d'un plan synthétisant les acquisitions foncières.	100 %	Juin 95
Etude d'un avant-projet sommaire : contrôle d'accès-sûreté.	40 %	Août 95
RAIATEA		
Etablissement des servitudes aéronautiques (demande au STBA). Attente prise en compte.	0 %	Indéterminée
RANGIROA		
Etablissement d'un DCE rénovation de piste.	80 %	Juillet 95
APPM : Données supplémentaires pour STBA (en liaison avec NA).	10 %	Juillet 95
метео		
Etude servitude météo: attente mise au point règlement honoraires.	10 %	
Hao - Logements : en attente mise au point convention.	0 %	
TRAVAUX -	MAITRISE D'OEUVRE	
TAHITI-FAA'A		
Parc de stationnement automobile - Liaison des parkings A et B.	75 %	Septembre 95
TRAVAUX D	U CONCESSIONNAIRE	
TAHITI-FAA'A		
 Agrandissement et réaménagement aérogare domestique 1. Rez-de-Chaussée et bureau 1er étage. 		
⇒ Livraison totale en mai 95.	98 %	Juin 95
Etage supplémentaire nouvelle restauration.	20.9/	
Marché en cours de signature. Démarrage des travaux en cours. Bureaux DCILEC : charpente plancher posée.	20 % 50 %	
CONTROLE DE LA SECURITE AEROPOI	RTUAIRE DES INFRASTRUCTURES TERR	ITORIALES
TAHITI-FAA'A		
Contrôle des demandes d'émission des NOTAM et circulaires		Mission permanente
d'information présentées par la Direction locale de l'Equipement. Etude cas des aérodromes privés : Tetiaroa et Aratika(avec STTI).	30 %	Août 95
Mise en cohérence des différents documents d'information aéronautique (tableau des caractéristiques NOTAM et AIP).	100 %	Juin 95
Aérodromes territoriaux : divers points traités avec l'Equipement sur l'ensemble des aérodromes.	50 %	Juillet 95
Etude du cas de NUKU A TAHA (caractéristiques à retenir).	100 %	Juin 95
Etude du cas de NUKU A TAHA (caractéristiques à retenir). Etude commune des dégagements aéronautiques de MOOREA avec SNA, Air Tahiti et Direction locale de l'Equipement.	100 % 100 %	Juin 95

NOUVELLES

Visite du Haut-Commissaire à l'Aviation Civile

Le Haut-Commissaire de la République Française en Polynésie Française, M. Paul RONCIERE accompagné de M. HEGAY, Directeur de Cabinet, M. DELAGE, Administrateur des Iles-du-Vent et M. PERETTI, stagiaire de l'ENA, a visité la plate-forme aéroportuaire de Tahiti-Faa'a le 1er juin 1995.



Visite de la centrale électrique.

u cours de sa visite, le Haut-Commissaire s'est rendu au bloc technique dans lequel sont regroupés les services de contrôle de la circulation aérienne et la division technique.



La tour de contrôle a compté un visiteur de marque....

Cet ensemble mis en service au mois de mai 1992, a été réalisé afin de moderniser les installations techniques et rapprocher les organismes de contrôle de la circulation aérienne qui étaient auparavant situés dans des locaux différents, apportant ainsi un certain nombre d'amélioration aussi bien d'ordre fonctionnel que dans le domaine de l'organisation du travail.

Puis, le Haut-Commissaire s'est rendu à la centrale électrique de l'Aviation Civile, dont il a pu constater le fonctionnement particulièrement silencieux.

Ensuite, après un court passage dans le bâtiment "Direction et Service Administratif" où il a pu visiter la nouvelle salle dédiée l'informatique de gestion, le Haut-Commissaire s'est rendu dans l'aérogare principal pour se faire présenter les dernières réalisations de la SETIL, concessionnaire de l'aéroport, qui poursuit sans relâche un ambitieux programme modernisation concrétisé dans sa

première phase par la mise en service de la nouvelle salle d'embarquement des passagers des vols internationaux et de la nouvelle zone d'enregistrement des vols domestiques.

Cette visite s'est achevée par une réunion de travail avec les principaux partenaires du développement de notre aéroport.



Le H.C. attentif aux explications de M. J.J. Leguillou, informaticien au SEAC.

Des ouvriers polytechniciens

Du 18 juillet au 18 août 1995, le Service d'Etat de l'Aviation Civile a reçu trois élèves de l'Ecole Polytechnique dans le cadre de leur "stage ouvrier", stage obligatoire prescrit par le règlement de au sein de la cette école.

lle Estelle ANDRIN ainsi que MM. Pierre TEIL et Arthur COURTINAT auront donc passé un mois au sein du Service d'Etat de l'Aviation Civile en Polynésie Française pour y effectuer leur stage ouvrier.

Mlle Μ. ANDRIN et COURTINAT ont tout deux été intégrés dans la Division Technique,



alternativement Maintenance Régionale et de la section

Électrotechnique. M. TEIL, quant à lui, a effectué son stage à l'Infrastructure Aéronautique, section Parcs et Movens Généraux.

Ce stage doit permettre de sensibiliser ces élèves aux problèmes relations humaines l'entreprise, et plus particulièrement aux problèmes de travail tels qu'ils

sont vécus par les opérateurs de base. Ils doivent ainsi être placés dans des conditions aussi proches que possible de celles du personnel chargé de tâches d'exécution, être intégrés dans une équipe et exercer leur capacité à analyser les rapports de travail entre les différentes catégories socioprofessionnelles.

Mission accomplie pour ces trois étudiants qui ont pu également profiter de leur séjour en Polynésie Française pour goûter aux plaisirs de Tahiti et de ses îles!

Aviation Civile: rigueur budgétaire pour 1996



M. Bernard PONS, Ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Equipement et des Transports, et Mme Anne-Marie IDRAC, Secrétaire d'Etat aux Transports, ont fait connaître, fin septembre les lignes directrices du budget de l'Aviation Civile pour 1996.

I faut savoir en effet que les services de l'Aviation civile disposent de crédits provenant de trois sources différentes : le budget annexe de l'Aviation Civile (BAAC), le budget général de l'Etat pour les crédits programmes affectés aux aéronautiques civils et le fonds de

péréquation des transports aériens (FPTA), nouveau venu dans le dispositif financier.

Avec ses 7,66 milliards de francs (139,3 milliards de francs cp) en recettes et en dépenses nettes, le projet de budget annexe de l'Aviation

Civile est en augmentation de 6 %. Il s'inscrit cependant dans environnement de rigueur et tient compte des difficultés économiques rencontrées par les compagnies aériennes, principaux bailleurs de fonds de l'Aviation Civile.

C'est la raison pour laquelle les ministres ont décidé que le taux unitaire de la redevance de route perçue auprès des compagnies, en métropole, diminuera de près de 3 %, tandis que celui de la redevance pour services terminaux de la circulation aérienne (RSTCA) baissera très légèrement, de l'ordre de 0,1 %. Dans

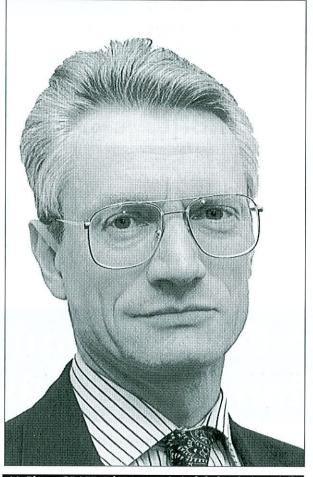
le même ordre d'idées, M. PONS et Mme IDRAC proposeront au Parlement de réviser rétroactivement le taux de la RSTCA, à compter du 1er janvier 1991, en application d'une décision du Conseil d'Etat. Cette mesure à elle seule, déchargera les entreprises de transport aérien d'environ 186 millions de francs (3,4 milliards de francs cp).

Dans ce contexte, la hausse des recettes est essentiellement attendue de l'augmentation du trafic aérien, puisque la subvention du budget général reste stable et que l'augmentation d'1 franc (18 francs CP) de la taxe de sécurité et de sûreté sera contrebalancée par une baisse équivalente de la taxe de péréquation des transports aériens.

Il est important de souligner que les dépenses de fonctionnement diminueront de près de 4 % en francs courants, l'effort étant concentré à la fois sur les emplois (168 emplois techniques supplémentaires et

création de 19 postes à profil économique et juridique) et sur les investissements. Avec un montant de 1, 38 milliard de francs (25 milliards de francs CP), les autorisations de programme permettront la poursuite de l'équipement et de la modernisation de la navigation aérienne : centres de contrôle, projets

phare de type CAUTRA V, PHIDIAS ou SIGMA. La formation aéronautique n'est pas non plus oubliée; 33 millions de francs (600 millions de francs CP) participeront au renouvellement de la flotte et à la mise aux normes des centres de formation aéronautique. En ce qui concerne l'équipement et la sûreté des



M. Pierre GRAFF, Directeur Général de l'Aviation Civile

aérodromes, 600 millions de francs (10,9 milliards de francs CP) d'autorisations de programme seront affectés pour les besoins des aérodromes de métropole et d'outremer, notamment pour le financement des mesures de contrôle des bagages de soute.

Dans le domaine de la construction aéronautique, le budget prévu par l'Etat est en "trompe l'oeil". En effet, la baisse annoncée de 28 % des AP (1,54 milliards de francs - 28 milliards de francs CP) peut s'expliquer par l'achèvement des anciens grands programmes. 1996 marquera en revanche la reprise de la

politique des avances remboursables aux constructeurs ainsi que le soutien de deux nouvelles opérations : le moteur CFMXX de SNECMA et l'avion de 100 places d'AEROSPATIALE destiné notamment au marché asiatique.

Le fonds de péréquation des transports aériens (FPTA) qui a vu le jour en 1995, est destiné à subventionner les entreprises de transport aérien en vue d'assurer l'équilibre financier des dessertes aériennes réalisées dans l'intérêt de l'aménagement du territoire métroppolitain. Ses recettes sont assurées par une taxe perçue directement sur le prix du billet. Compte tenu de la réduction d' 1 franc (18 francs CP) proposée dans le projet de loi de finances, son rendement, à la baisse de 13%, sera de l'ordre de 115 millions de francs (2,09 milliards de francs CP).

Travaux à la BA 190

Tout comme l'aéroport civil, le site militaire de la plate-forme aéronautique de Tahiti-Faa'a fait lui aussi l'objet d'opérations importantes de rénovation et d'aménagements.

a Base Aérienne 190 de Tahiti-Faa'a, baptisée "Sergent Julien Allain" du nom d'un aviateur polynésien originaire de Raiatea tué en mission lors de la dernière guerre mondiale, réalise actuellement de gros investissements de construction et de rénovation dans son enceinte.



Ces travaux, qui ont en fait démarré dés 1993 avec la réalisation de deux bâtiments neufs, se sont poursuivis et accrus au cours de l'année 1995 :

- construction de nouvelles cuisines dotées d'équipements ultramodernes pour les mess officiers, sous-officiers et hommes du rang;
- construction d'un bâtimlent sur deux niveaux destiné au logement des cadres militaires célibataires;
- -construction d'un bâtiment pour les besoins des services administratifs et du Commissariat;
- travaux de voirie et réseaux divers dans le cadre du réaménagement de l'entrée de la Base

Aérienne 190 avec modification du contrôle des accès;

 divers travaux
 d'agrandissement et de réaménagement de bâtiments existants.

La maîtrise d'oeuvre de l'ensemble de ces travaux est assurée par le Service Infrastructure Aéronautique de l'Aviation Civile qui remplit la mission de Service Local Constructeur sur la Base Aérienne 190 ainsi que par l'Antenne de la Direction des Travaux et Services de la Base Aérienne 190.



Grève des TEEAC

A l'appel du syndicat autonome des Techniciens de l'Aviation Civile (SATAC) et du syndicat OTAHI, majoritaires dans ce corps de fonctionnaires en Polynésie française, les Techniciens d'Etudes et d'Exploitation CEAPF ont cessé le travail du jeudi 10 au mercredi 16 août 1996.

es revendications de ces personnels, qui oeuvrent sur l'aéroport de Tahiti-Faaa et sur les aérodromes d'Etat dans les îles, portaient à la fois sur le désir de



reclassement du Bureau d'Information Aéronautique en Bureau Régional, et sur des problèmes d'effectifs et de déroulement de carrière.

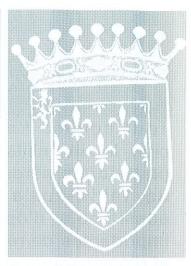
Des négociations qui ont été menées avec la Direction du Service d'Etat de l'Aviation Civile, il ressort que la

majorité des revendications qui pouvaient recevoir une réponse au niveau local ont été globalement satisfaites, notamment en matière de congés pour les personnels TEEAC en poste sur les aérodromes des îles.

Concernant les revendications d'ordre national, les dossiers ont été transmis en Administration Centrale. Pour certains, comme le reclassement du Bureau d'Information Aéronautique, les critères techniques sont réunis et avalisés par les différents partenaires ; la solution ne pourra malgré tout survenir que dans le cadre d'une étude globale des services outre-mer.

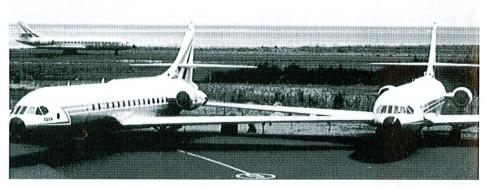
Une grande dame de l'Aviation nous quitte...

Nous l'évoquions dans nos éditions précédentes et c'est maintenant chose faite : les "Caravelle" ont terminé leur mission en Polynésie Française. Le dernier vol a eu lieu le 18 septembre 1995, un vol d'une demi-heure autour de Tahiti afin de remercier les personnels polynésiens ayant travaillé à l'entretien de ces avions.



rrivées sur le Territoire en 1976, les trois "Caravelle" TOREA, MAIRE NUI et TEVA ont assuré le transport militaire de fret et de personnel vers les bases militaires de Moruroa et de Hao.

Parce qu'elles étaient technologiquement dépassées, un programme de retrait progressif de ces avions a été mis en place par la DIRCEN dans le cadre d'un accord avec la compagnie locale Air Tahiti pour la desserte des aérodromes militaires de Hao et de Moruroa. Le fret militaire, quant à lui, ne fait pas l'objet de cet accord car il sera prochainement acheminé au moyen de 2 avions "Casa Nurtanio", de fabrication hispano-indonésienne,

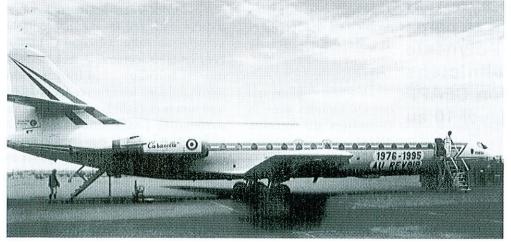


dont la DIRCEN a passé commande dernièrement.

C'est le centre industriel de Polynésie (CIP) qui assurait la maintenance des "Caravelle". Un appel d'offres a été lancé afin de trouver une nouvelle société de maintenance pour les deux "Casa" (en même temps que les "Gardian" et les "Super-Puma"), ce qui permettra ainsi de sauvegarder de nombreux emplois.

Interrogé sur ses sentiments à l'égard de la "Caravelle", un membre du personnel navigant de l'ETOM 82 nous fait part de sa fierté d'avoir volé à bord de ce type d'avion qui, selon lui, bien que bruyant, se révèle très confortable et hautement fonctionnel.

Stationnées pour le moment sur le tarmac de la BA 190, les trois "Caravelle" qui ont sillonné le ciel polynésien pendant près de vingt ans, attendent leur acquéreur.



Un airbus militaire à Tahiti

Pour la première fois, un Airbus A310-300 de l'Armée de l'Air s'est posé à Tahiti le 29 Août dernier. Cet appareil français est utilisé par l'Armée pour assurer le transport logistique à long rayon d'action et remplacera à terme les DC-8 au sein de la flotte Cotam.



la cadre du renouvellement des moyens aériens de l'Armée Française, nous avons déjà été les témoins, en Polynésie Française, de la mise en retraite des légendaires "Caravelle",

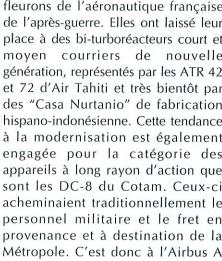
fleurons de l'aéronautique française de l'après-guerre. Elles ont laissé leur place à des bi-turboréacteurs court et moyen courriers de nouvelle génération, représentés par les ATR 42 et 72 d'Air Tahiti et très bientôt par des "Casa Nurtanio" de fabrication hispano-indonésienne. Cette tendance à la modernisation est également engagée pour la catégorie des appareils à long rayon d'action que sont les DC-8 du Cotam. Ceux-ci acheminaient traditionnellement le personnel militaire et le fret en provenance et à destination de la Métropole. C'est donc à l'Airbus A

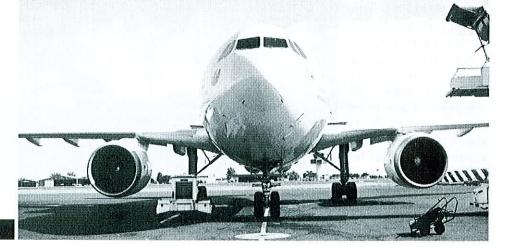
310-300, déjà à l'origine d'une brillante carrière dans le secteur civil, que revient l'honneur de la succession des DC-8 américains.

L'Airbus A310-300 développe de toute évidence les performances nécessaires pour assurer la pérennité de la qualité et de la fiabilité du transport logistique de l'Armée. De conception récente, puisque sa mise en service date d'avril 1986, la flotte exploitée de cet avion est de 250 appareils, ce qui lui confère le degré de confiance requis. Il est particulièrement bien adapté aux vols à long rayon d'action, avec une distance franchissable de 9 500 km pour une charge offerte de 32 tonnes comprenant entre 200 et 250

passagers selon l'aménagement des cabines. De plus, la taille des soutes permet le chargement du fret sans avoir à démonter les sièges, alors que cette manoeuvre était nécessaire sur le DC-8.

D'un point de vue technique, ce bimoteur de conception récente permet un gain considérable de consommation de carburant et d'entretien des moteurs (2 au lieu de 4). Enfin, les riverains de l'Aéroport de Tahiti-Faa'a seront assurément satisfaits car les progrès dans le domaine des nuisances sonores sont tels que l'Airbus A310-300 est un avion nettement moins bruyant que le DC-8, même remotorisé.





Un appareil moderne et performant :

La tendance à la hausse se confirme

En 1994, la compagnie locale AIR TAHITI aura transporté 40 000 passagers supplémentaires entre nos îles. Cet envol s'explique par une augmentation significative de la capacité hôtelière disponible, par une politique commerciale fondée sur des prix réduits et par le souci constant d'Air Tahiti d'offrir à sa clientèle une flotte moderne.

epuis 1990, Air Tahiti n'a cessé de voir augmenter le nombre de ses passagers. En 1994, ils étaient quatre fois plus nombreux à avoir emprunté le transport aérien inter insulaire. Trois facteurs concourent à cette progression:

Tout d'abord, l'augmentation de la capacité hôtelière de même qu'une bonne implantation de la petite hôtellerie dans les archipels permettent d'attirer un nombre plus important de touristes chaque année.

Ensuite, la politique de tarifs réduits, lancée en 1987 par la

compagnie prend une active part dans l'augmentation de la fréquentation des vols. Aujourd'hui, gamme complète de tarifs est offerte par la compagnie, ce qui lui permet de cibler plusieurs types de clientèles : Carte Jeune pour les moins de 25 ans, Carte 3ième Age, Carte Vistha pour les résidents des îles autres que Tahiti et Moorea,

Pass Bleu.... Tous les jours, ce sont en moyenne 230 passagers sur 1100 qui profitent de ces réductions, et chaque semaine une quarantaine de vols bleus sont proposés par la compagnie

Enfin, dans un souci d'amélioration de la qualité de service et de la performance technique, la flotte d'Air Tahiti est régulièrement renouvelée. Aujourd'hui composée de 3 ATR 42-200 (46 sièges offerts), de 3 ATR 72 (66 sièges offerts) et d'un Dornier, elle comptera prochainement (dés le mois de novembre 1996) trois nouveau ATR 42-500 plus performants, mettant notamment les Iles Marquises à 3 heures de Tahiti

(une demi-heure de moins qu'aujourd'hui!).

Dans une optique de rentabilité, bien légitime puisque les actionnaires de la compagnie sont des personnes et organismes privés dans leur grande majorité, la compagnie Air Tahiti se développe en s'efforçant toujours de proposer à sa clientèle des tarifs adaptés et une flotte jeune donc sécurisante et apte à fournir une bonne qualité de service.



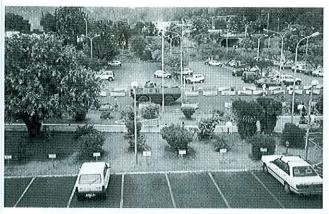
REPRISE NORMALE DU TRAFIC INTERNATIONAL A PARTIR DU LUNDI 11 SEPTEMBRE 1995

Les évènements des 6 et 7 septembre 1995 à l'aéroport de Tahiti-Faa'a

PERTURBATIONS DU TRAFIC AERIEN INTERNATIONAL

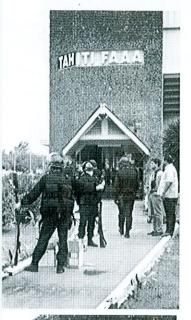
	06-09-95 D	07-09-95 D	08-09-95 A C	09-09-95 O A D vol 070 vol 071 effectué	10-09-95 A D vol 280 vol 279
AIR FRANCE	vol 392 retardé 30h04min	Départ vol 392 à → 15H39		vol 591 vol 692 annulé annulé	
THE PRIOE OF THE PACIFIC	vol 47 retardé <u></u> 41h10min		Départ vol 47 d 10H25 vol 16 annulé	à vol 17 remplacé	
☆ LanChile			vol 133 vol 13- annulé annulé	3000 Bulletin	
QANTAS				vol 103 annulé	vol 104 annulé
Cen Colidan 50			vol 510 annulé annulé	::::::	
MANALAN AIRLINES				vol 481 annulé	vol 482 annulé
<i>OC</i> AIR TAHITI	2 vols ATR 42 annulés 4 vols ATR 72 annulés	4 vols ATR 42 annulés 4 vols ATR 72 annulés 1 vols DORNIER annulé	6 vols ATR 42 annulés 5 vols ATR 72 annulés	1 vol ATR 42 annulé	REPRISE NORMALE DU TRAFIC AERIEN

(* vol retour du B747 d'Air France affrété à l'aller par le Ministère de l'Intérieur)









Effets

Conséquences

et parkings voitures

Accès routiers à l'aéroport

1

- Sorties Est et Ouest bloquées.Lieu des affrontements du
- Lieu des affrontements du mercredi 12 h 00 au jeudi 18 h 00.

Aérogare principale

Vols annulés ou retardés.

LES EVENEMENTS DES 06 ET 07 SEPTEMBRE

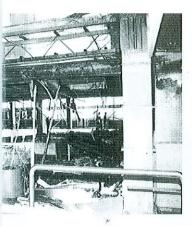
- En partie détruit, plusieurs locaux saccagés et incendiés entre 10 h et 12 h 00 le mercredi.
- •144 véhicules incendiés par les manifestants. Parkings inutilisables jusqu'au vendredi soir 8/09.
- Traitement du trafic international de passagers interrompu.

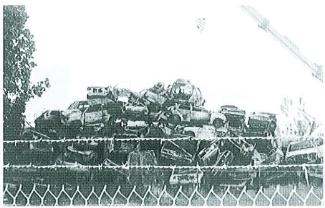


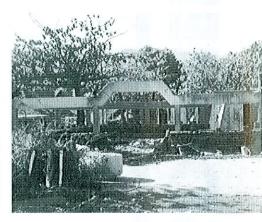
Actions

- Intervention sur les foyers d'incendies, lorsqu'ils bénéficiaient d'une protection des forces de l'ordre, par les pompiers de l'aéroport qui ont reçu le renfort des pompiers de Papeete et de Punaquia.
 - Véhicules incendiés dégagés et parkings nettoyés, accessibles dans la soirée du vendredi 08.
 - Aérogare nettoyée. Travaux de remise en état des zones de traitement des passagers (notamment à l'arrivée).









5 A L'AEROPORT DE TAHITI-FAA'A

3

4

Les avions

- Aire de stationnement bloquée le mercredi à 9 h 00.
- Avion d'AOM en partance endommagé par pierres.
- DC 10 d'AOM, DC 8-72 du COTAM et avions d'Air Tahiti tractés en zone militaire.

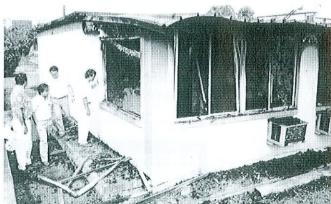
- La piste
- Bloquée le mercredi à partir de 08 h 30 par des manifestants et des gravats déversés sur la chaussée.
- Dégagée partiellement vers 10 h 00.
- Balisage lumineux détruit à 70 %.

Aéroport fermé par NOTAM 10 -161/95 du 06/09/95 .

- Piste dégagée totalement dans la nuit du 06 au 07 septembre.
- Remise en service progressif du balisage lumineux de la piste par plusieurs Notam successifs :
- Aéroport ouvert au trafic domestique le vendredi 08.
- Aéroport ouvert au trafic international de jour dès le samedi 09 au matin.
- Aéroport ouvert avec la totalité du balisage lumineux dès le samedi 09 au soir.

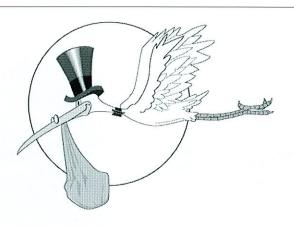






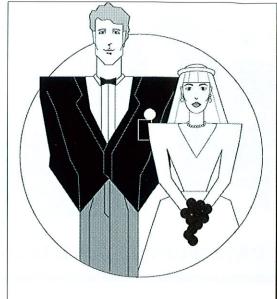


DC PERSONNE



Nous sommes heureux de vous apprendre la naissance de :

- Mlle Valérie, Anne, Yin-Wan, le 30 juin 1995 au foyer de Mme Christelle ROTY, TEEAC.
- M. Rahiti, Armand, le 19 juillet 1995 au foyer de M. Téva JUVENTIN, ICNA.
- M. Vétea, Geoffrey, le 08 août 1995 au foyer de M. Pascal MARX, ICNA/D.
- Mlle Chloé, Vainui, le 10 août 1995 au foyer de M. Laurent RIGOREAU, TEEAC.



Nos sincères félicitations à :

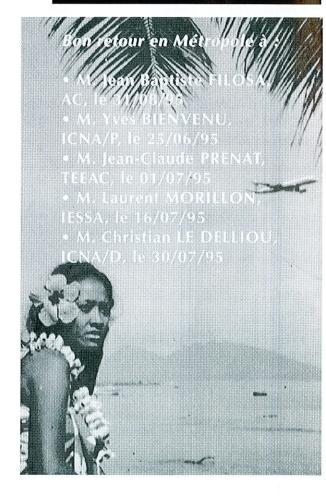
• Frida WONG, secrétaire à CA/SAR, avec M. Peter BERNIERE, le 16 juin 1995.

Bonne retraite à :

M. **PRENAT** Jean Claude, TEEAC/P, le 04/08/95

Mutation de :

Mme **GUEGUEN - SHAN YAN** Suzanne, TEEAC, à l'aérodrome de Bordeaux-Mérignan le 21/08/95



Au revoir chers amis...

Au terme d'un séjour de trois ans en tant qu'Adjoint au Directeur du Service d'Etat de l'Aviation Civile en Polynésie Française, Monsieur Jean-Baptiste FILOSA nous a quittés, fin Août 1995, afin de rejoindre l'Administration Centrale où il vient d'être nommé Adjoint Finances au Directeur de la Navigation Aérienne.

dministrateur Civil de grande valeur, M. FILOSA s'est très vite adapté aux fonctions qui lui ont été confiées pendant son affectation au SEAC. Il a notamment su très rapidement maîtriser les particularités juridiques et administratives du cadre légal de "statut d'autonomie interne" de la Polynésie Française, contexte tout à fait original dans lequel s'exerce l'action de l'Aviation Civile. Sa

capacité à conduire et à développer méthode, rigueur et diplomatie, des discussions négociations de haut niveau, tant dans les relations État-Territoire

que dans celles avec les compagnies aériennes, en ont fait un collaborateur de choix. En outre, son expérience professionnelle et ses qualités



humaines en ont fait un interlocuteur privilégié, quel que soit l'intervenant et sans distinction du niveau hiérarchique de celui-ci.

M. Jean-Baptiste FILOSA aura, sans conteste, marqué de manière très positive son séjour en Polynésie Française et nous lui souhaitons "FAITOITO" dans ses nouvelles fonctions.



Cocktail de départ : et un discours de plus !...

Les statistiques météorologiques



MOIS D'AVRIL 1995

STATIONS			ATURES (ES C; ET				PŘ	CIPITATI EN MM			ORAGE		OLAT I HEUI		PRESS 0.11		VENT	EVAPORA- TION
STATIONS	MOIS	E	MAXI Absolu	70.75	Période Nb ANS	MOIS	E	Nb JOURS >0,1	Nb JOURS >10	Période NbANS	Nb JOURS	MOIS	E	Période Nb ANS	моү	E	Nb JOURS > 16 m/s	E Calculée
ATUONA	27,7	+9	+33,5	22,3	35	34	-110	12	1	34	0	249	+32	34	10094	-12	0	152
BORA-BORA	27,6	-1	+32,9	23,1	45	275	0	19	8	45	3	157	-74	41	10100	-10	2	133
TAUTIRA	26,7	0	+22,8	30,6	5	253	-49	23	9	17	0	166	-33	4	10106	-10	2	123
TAHITI-FAAA	28	+0,9	+33,4	23	37	113	-13	13	3	37	2	182	-49	3 <i>7</i>	10103	-15	0	129
TAKAROA	29,1	+10	+33,3	24,5	37	175	55	19	4	39	3	247	+4	35	10101	-12	1	191
HAO	27,7	+0,3	+31,0	23,4	30	141	31	15	4	30	0	251	+5	23	10113	-12	5	188
HEREHERETUE	27	+0,1	+30,6	23,1	28	237	89	18	4	28	5	208	-24	27	10117	-9	0	136
RIKITEA	24,8	0	+29,1	20,8	14	144	-19	19	5	14	1	174	-6	14	10127	-18	2	103
MORUROA	26,5	+1	+30,5	23,1	24	128	16	17	4	24	0	199	-19	22	10128	-10	6	160
TUBUAI	23,7	-11	+28,4	14,6	29	47	-130	13	1	29	0	121	-62	29	10135	-1	7	137
RAPA	21,4	-8	+27,9	15,5	42	132	-116	20	4	44	0	153	+24	37	10159	+3	12	101

MOIS DE MAI 1995

STATIONS	¥	TEMPERATURES MOYENNES DEGRES C; ET DIXIEME					PRECIPITATIONS EN MM				ORAGE	INSOLATION EN HEURES			PRESSION 0.1 hPa		VENT	EVAPORA- TION
STATIONS	MOIS	E	MAXI Absolu	1137	Période Nb ANS	MOIS	E	Nb JOURS >0,1	Nb JOURS >10	Période NbANS	Nb JOURS	MOIS	Е	Période Nb ANS	моү	E	Nb JOURS > 16 m/s	E Calculée
ATUONA	27,1	+0,5	32,4	22,8	35	115,4	-30	20	4	34	0	228	+9	34	10112	-1	0	118
BORA-BORA	27,3	+0,1	31,7	21,0	45	257,8	+108	17	7	45	4	203	-19	41	10117	-7	×	х
TAUTIRA	26,2	+0,2	30,3	20,7	5	402,1	+131	23	12	17	1	155	-5	4	10128	-4	2	108
TAHITI-FAAA	27,2	+0,9	32,5	20,5	37	181,9	+80	10	5	37	6	216	-12	37	10121	-6	3	124
TAKAROA	28,2	+0,6	32,6	23,5	37	235,8	+149	26	6	39	2	230	-24	35	10119	-4	6	171
HAO	27,1	+0,5	29,8	22,9	30	66,9	-48	12	3	30	0	263	+20	23	10137	+2	9	190
HEREHERETUE	26,5	+0,7	29,5	22,9	28	59,2	-90	16	2	28	0	242	+24	27	10139	0	1	143
RIKITEA	23,0	-0,2	28,3	18,1	14	86,3	-60	17	2	14	1	176	+6	14	10164	+4	5	94
MORUROA	25,1	-0,1	29,8	21,8	24	119,6	-2	18	4	24	0	219	+15	22	10160	+8	10	159
TUBUAI	23,7	+0,6	26,8	18,1	29	251,8	+115	20	5	29	1	130	-39	29	10142	-8	9	107
RAPA	20,6	+0,2	26,1	14,2	42	105,0	-136	20	4	44	0	100	-19	37	10181	+21	10	75

MOIS DE JUIN1995

STATIONS	TEMPERATURES MOYENNES DEGRES C; ET DIXIEME			PRECIPITATIONS EN MM					ORAGE INSOLATION EN HEURES			PRESSION 0.1 hPa		VENT	EVAPORA- TION			
STATIONS	MOIS	E	MAXI Absolu	000000000000000000000000000000000000000	Période Nb ANS	MOIS	E	Nb JOURS >0,1	Nb JOURS >10	Période Nb ANS	Nb JOURS	MOIS	E	Période Nb ANS	MICH	E	Nb JOURS > 16 m/s	E Calculée
ATUONA	26,4	+0,5	31,6	22,5	35	333	+150	21	7	34	3	185	-7	34	10117	-0,1	3	103
BORA-BORA	26,7	+0,4	31,1	20,0	45	55	-73	13	2	45	0	227	+20	41	10137	+0,6	×	Х
TAUTIRA	25,4	+0,4	31,0	19,6	5	56	-175	14	2	17	0	182	+56	4	10147	+0,6	x	x
TAHITI-FAAA	26,2	+1,1	32,0	20,0	37	1	-65	1	0	37	0	263	+45	37	10140	+3	2	116
TAKAROA	27,7	+0,8	31,9	23,9	37	50	-49	16	2	39	1	236	+11	35	10130	+2	4	174
HAO	26,4	+0,8	29,2	22,3	30	19	-81	11	0	30	0	×	x	23	10147	+4	3	х
HEREHERETUE	25,6	+1,0	30,0	21,1	28	12	-102	8	0	28	0	241	+37	27	10153	+4	2	115
RIKITEA	22,1	+0,3	26,4	16,2	14	88	-78	16	3	14	0	176	+34	14	10160	-3	2	74
MURUROA	24,5	+0,6	29,4	20,5	24	13	-107	9	0	24	0	x	x	22	10163	0	2	x
TUBUAI	21,9	+0,5	26,9	12,9	29	8	-100	8	0	29	0	206	+32	29	10159	+3	3	90
RAPA	19,5	+0,7	24,3	12,6	42	153	-38	21	4	44	0	140	+27	37	10152	0	14	68

(Renseignements fournis par le Service Météorologique de la Polynésie Française)

TOURISME

Les statistiques touristiques



Les résultats du deuxième trimestre de l'année 1995 enregistrent une progression importante de la fréquentation touristique. Par rapport à la même période de 1994, le nombre de touristes augmente de 5622 unités, soit de 13,76 %.

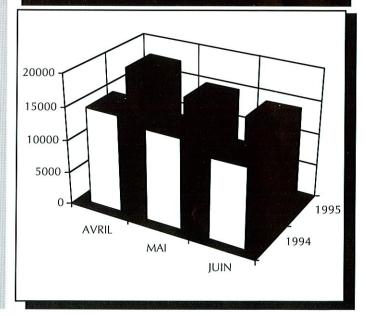
'activité du trimestre du transport par voie maritime progresse de 6,63 % (+89), celle du transport par voie aérienne augmente de 14 % (+5533).

Les principales augmentations viennent :

- d'Hawaii	+ 281	+	87 %
- des Etats-Unis	+ 219	+	33,95 %
- de l'Australie	+ 469	+	29,38 %
- de la zone Amérique du Sud	+ 1329	+	28 %
- du Japon	+ 1962	+	19,89 %
- de la France	+ 1812	+	14,87 %
- de l'Europe (France exclue)	+ 99	+	8,75 %

	Nombre de touristes en 1994	Nombre de Touristes en 1995	Variations
AVRIL	14 852	17 539	+18,09 %
MAI	13 836	14 837	+7,23 %
JUIN	12 163	14 097	+15,90 %
TOTAL	40 851	46 473	+13,76 %

Comparaison du nombre de touristes au 2ème trimestre des années 1994 et 1995



LE SPECIALISTE EN TRAVAUX DE PEINTURE, VITRES ET STORES

- Parenduit -
- Toupret Plâtre -
- Peinture Epoxy -
- Carreaux de plâtre -
 - Siporex -
- Traitement et décoration

des bois -

- Résine - Mat - Rowing



FARE UTE - ZONE INDUSTRIELLE (Face Comptoir Marine)

TEL: 42 99 50